

# LA CLASSE OUVRIÈRE ET LE SYNDICALISME EN FRANCE DE 1789 À 1965

-----  
par Georges VIDALENC (1885-1967)

Ancien Directeur du Centre d'éducation ouvrière (C.E.O.)  
de la Confédération générale du Travail - Force ouvrière (C.G.T.-F.O.)

-----  
édité en 1969  
par la Confédération générale du Travail - Force ouvrière (C.G.T.-F.O.)  
avec le timbre de la Fédération du Livre C.G.T.-F.O.

-----  
**Chapitre 3<sup>ème</sup>:**

## LA CONSCIENCE DE CLASSE SOUS LE SECOND EMPIRE

Les journées de Juin avaient rendu impossible une évolution démocratique normale du nouveau régime né de la *Révolution de Février*. La terreur des uns et la rancœur des autres condamnaient la République à l'impuissance et à la mort. La guerre des classes s'était manifestée au grand jour, elle continuait dans les esprits et on ne pourrait pas feindre de l'ignorer. Deux mondes allaient désormais s'affronter, avec d'autant plus de passion et de violence qu'ils se connaissaient mal et se prêtaient réciproquement les desseins les plus ténébreux.

Émile de Laveleye a fort bien montré comment des oppositions latentes avaient brusquement paru au grand jour et dressé possédants et travailleurs dans une lutte sans merci:

*«Depuis le mouvement saint-simonien de 1830, l'idée d'une transformation profonde de la société s'était peu à peu répandue parmi les ouvriers de Paris et des grandes villes. Les aspirations étaient vagues, mais ardentes, elles ne tendaient à rien moins qu'à une nouvelle organisation du travail, ayant pour effet d'abolir le salariat. Sauf quelques économistes comme Adolphe Blanqui, Eugène Buret et Wolowski, les hommes d'État, les financiers, les classes dirigeantes ne soupçonnaient pas la fermentation sourde qui s'était emparée de l'esprit du peuple.*

*Aussi la surprise, et bientôt l'effroi, furent-ils grands, quand le socialisme parut sur la scène, armé du suffrage universel et revendiquant la suppression du travail à la tâche (155), la limitation des heures de travail, l'organisation des sociétés coopératives et le droit au travail, envoyant à la Chambre, à des majorités écrasantes, les représentants les plus fameux de toutes ses nuances: Louis Blanc, Proudhon, Pierre Leroux, Victor Considerant, Cabet, s'infiltrant des villes dans les campagnes et semblant, aux populations épouvantées, à la veille de conquérir le pouvoir. Des membres éminents de l'Institut: Thiers, Passy, Trolong et la petite, mais intrépide, phalange des économistes: Michel Chevalier, Bastiat, Molinari, Léon Faucher, se précipitèrent sur la brèche, principalement dans la «Revue des Deux Mondes», pour repousser, par les raisonnements, les attaques des réformistes» (156).*

(155) C'est du tâcheronnat qu'il faut comprendre. On sait les rancœurs qui s'étaient accumulées, notamment chez les travailleurs du bâtiment et les ouvrières de la confection à domicile contre ces tâcherons, intermédiaires obligés entre l'entrepreneur et le salarié qui prélevaient une part importante des salaires.

(156) E. de Laveleye, *«Des rapports de l'économie politique avec la morale, le droit et la politique»*, Revue des 2 mondes, 15-2-1878.

Il est peu probable que ces doctes et valeureux champions y eussent pu parvenir par la seule force de leur argumentation, mais la répression des *Journées de Juin* les avait grandement aidés à obtenir le silence des classes laborieuses, et cela explique les réticences et finalement le refus des prolétaires parisiens de s'associer à la protestation des députés contre le coup d'État du 2 décembre 1851. Le geste symbolique et désespéré de Baudin ne put venir à bout d'une défiance trop explicable. Qu'y avait-il de commun, en effet, entre la majorité de l'Assemblée et les ouvriers du faubourg Saint-Antoine, qui n'avaient pas oublié que «*les vingt-cinq francs par jour*» s'étaient, allègrement, ou sans grande résistance, prêtés à toutes les mesures contre le peuple?

Ils ne pouvaient pas oublier, notamment, l'attitude que cette majorité avait prise à l'égard des problèmes sociaux, horaires ou salaires, ou même de la simple démocratie, en particulier les débats très révélateurs au sujet de la nouvelle loi électorale du 31 mai 1850, qui en portant, de six mois à trois ans, la durée du délai de résidence pour l'inscription sur les listes électorales, enlevait en fait le droit de vote à un tiers des électeurs et frappait surtout les ouvriers. A Paris, leurs inscriptions allaient passer de 220.000 à 144.000 (157), Singulière façon de comprendre le suffrage universel.

Ils n'étaient pas sans connaître non plus les déclarations qui avaient accompagné la discussion et le vote de la loi Falloux en 1851. Au cours de ces débats, les élus conservateurs, et au premier plan un Thiers, un Cousin, un Montalembert, avaient manifesté leur défiance systématique et trop souvent leur haine et leur mépris, à l'égard de ces masses populaires, qui avaient osé relever la tête et réclamer ce qu'elles appelaient leurs droits. On leur avait bien fait comprendre qu'elles n'avaient qu'à se soumettre et à se taire, à s'en remettre à la bonne volonté et à la générosité de leurs supérieurs. La leçon de juin sera d'ailleurs répétée par la fusillade du 4 décembre 1851 et les prolétaires devront se le tenir pour dit (158). En attendant, les amis de l'ordre s'efforceront de maintenir les masses dans une ignorance favorable à la résignation.

Quoi qu'on en ait pu dire, la plupart des travailleurs de l'industrie ne se rallièrent pas à l'Empire, qui eut pour lui surtout la bourgeoisie et la masse de la paysannerie, ainsi que de nombreux éléments du petit et grand commerce comme du patronat que ce régime fort rassurait. Mais les prolétaires, qui n'avaient rien à conserver, montrèrent généralement moins d'enthousiasme, ils ne regrettaient certes pas Louis-Philippe et son gouvernement juste milieu, et beaucoup conservaient quelque amertume à l'égard d'une république qui ne leur avait presque rien concédé et les avait profondément déçus, mais on ne les rencontra pas souvent parmi les soutiens actifs et convaincus du régime napoléonien.

C'est au contraire à partir de cette époque que va se répandre, dans leurs milieux, une salutaire défiance à l'égard des gouvernants, de tous les gouvernants, et des partis politiques, de tous les partis, quelle qu'en soit l'étiquette, en raison des dominantes bourgeoises qu'on y rencontre. Non point hostilité de principe ou a priori, mais souvenir d'expériences décevantes et douloureuses, et aussi désir de confier aux seuls ouvriers et à leurs organisations le soin de la défense et de la conduite des intérêts ouvriers.

C'est ce que souligne Ernest Labrousse quand il étudie l'évolution de la condition ouvrière sous l'Empire: «*Alors prend naissance un premier syndicalisme, dont une des caractéristiques est la défiance envers l'État [contraste avec le socialisme d'avant 1948]. La grande revendication ouvrière n'est plus, comme précédemment, la coopérative de production soutenue par l'État, c'est la Chambre Syndicale, la libre Chambre Syndicale, qui, à mode anglaise, négociera avec le patron et réglera en tête-à-tête les questions de salaires et par elles la grande question du bien-être ouvrier*» (159).

Défiance aussi de l'Église et de toutes les autorités religieuses, trop étroitement associées au nouveau régime et trop promptes à se ranger du côté des puissants. Il ne manque certes pas de prêtres et de religieuses charitables sincèrement préoccupés des misères du peuple, et certains parmi eux comprennent bien que le problème social ne pourra être résolu par la seule charité, mais ils sont peu nombreux, sans influence en dehors d'un petit cercle et souvent tenus en suspicion par l'épiscopat. Aussi voit-on se déve-

(157) C'est à ce propos que Thiers avait déclaré: «*La vile multitude, c'est-à-dire la partie dangereuse des grandes populations agglomérées*». Discours du 24 mai 1850.

(158) Voir à ce propos: Henri Guillemin, «*Le coup du 2 décembre*», Paris, 1951. Il montre bien quelle était la mentalité de l'équipe présidentielle, les convoitises qui l'animaient et il convient de rappeler ici la lettre que le distingué M. de Morny écrivait en mai 49 à Mme de Flahaut, la femme de son père (on sait qu'il était lui-même fils de Flahaut et de la reine Hortense). «*Le socialisme fait des progrès effrayants. Les listes vont passer de tous côtés. Il ne restera plus qu'à prier MM. les Cosaques de venir nous aider. Votre fierté nationale va se révolter? Mais croyez-moi, si vous voyiez un socialiste de très près vous n'hésiteriez pas à lui préférer un Cosaque*». Lettre du 16 mai 50.

(159) E. Labrousse, «*Le mouvement ouvrier et les idées sociales en France de 1815 à 1900*», Paris, 1950.

lopper dans les masses ouvrières un esprit irrégulier, qui n'est pas sans inquiéter quelques observateurs catholiques.

En 1852, Audiganne le signale déjà: *«En temps ordinaire, les ouvriers se méfient du clergé. Savez-vous ce qu'ils craignent? C'est que l'enseignement donné du haut de la chaire évangélique n'ait pour but de les rendre plus dociles au joug. Voilà l'erreur qui rend ces esprits rebelles au mouvement religieux de l'époque, On ne réfléchit pas que si l'enseignement du christianisme prêche la religion à ceux qui n'ont rien, il impose bien d'autres devoirs, il demande un compte bien autrement rigoureux, à ceux qui possèdent le superflu»* (160).

L'abbé Picherit, du diocèse d'Angers, écrit en 1856: *«La tâche imposée à notre siècle, c'est le retour à la religion des classes populaires... Si cruel que soit l'aveu, il faut en convenir, les travaux sont grands et le succès d'une nullité désolante. Le peuple oppose une résistance obstinée à ces assauts du zèle le plus pur et de la charité la plus ardente... à part quelques individualités que l'on parvient à enlever de temps à autre, la masse est inébranlable et ne se laisse point entamer»* (161).

Et en 1859, un orateur au *Congrès des Œuvres catholiques ouvrières de Paris* signale que la visite des ateliers par des ecclésiastiques peut être nuisible aux apprentis: *«Leur robe éveille dans la classe populaire trop d'antipathie et, de là, peuvent naître des scandales qu'il faut éviter»* (162).

C'est donc un esprit de défiance qui s'installe dans les masses ouvrières et elle s'affirmera surtout chez les plus dynamiques d'entre eux, ceux qui, ayant pris conscience des nouveaux problèmes qui se posent, essaieront de trouver des formes d'organisation appropriées.

----

Que certains aient plus ou moins fréquenté le Palais-Royal et se soient trouvés parfois dans l'entourage du prince Napoléon, le cousin de l'Empereur, cela n'infirme en rien notre thèse; le prince se disait socialiste (l'Empereur aussi, du reste), il faisait figure d'opposant, et ils ne voyaient pas d'inconvénient à utiliser son appui, à condition que l'indépendance ouvrière ne fût en rien atteinte. Ils utilisèrent cet appui notamment quand il s'agit de l'envoi de délégations ouvrières aux expositions universelles, de Londres en 1862 et de Paris en 1867.

Par contre, l'Empereur pouvait multiplier les avances, se déclarer l'ami et le protecteur des travailleurs, rappeler qu'il avait rédigé en 1844 une étude sur *«L'extinction du paupérisme»*, doter des orphelinats ou des asiles de convalescents, subventionner des habitations à bon marché, gracier parfois des condamnés pour délits de grève, encourager quelques mutualités ouvrières, en les surveillant de près, la défiance ouvrière ne désarma pas pour autant et, dans les faubourgs, on chansonna *«Badinguet»* beaucoup plus qu'on ne l'applaudit. Ce sont les ouvriers qui forment encore le gros de l'opposition républicaine, qui fournissent le gros pourcentage des *«non»* aux plébiscites, et les autorités ne s'y trompent pas, ce sont eux que surveille particulièrement une police nombreuse et diligente, mais souvent maladroite ni surtout foncièrement populaire.

Sans doute, on trouvera aussi un grand nombre de ces manuels impécunieux qui participeront sans vergogne aux réjouissances et distributions gratuites du 15 août ou de la Sainte-Eugénie, qui applaudiront les troupes revenant victorieuses d'Italie, ou qui se féliciteront de tel geste impérial, comme la concession, en 1864, du droit de coalition, mais rien de tout cela n'implique un sentiment de réelle sympathie ou un ralliement sincère. Le régime impérial ne réussit vraiment pas à s'attacher, dans son ensemble, la population des ateliers et des usines, population pourtant cocardière et s'émouvant facilement à l'évocation des souvenirs de l'Oncle, mais surtout population frondeuse, rétive aux mots d'ordre officiels, hostile particulièrement à une police abusive (163) et impatiente d'une tentative d'emprise religieuse trop visiblement associée à la politique du régime. Le programme bonapartiste, à la veille et au lendemain du coup d'État, ne dépassait pas les banalités habituelles, les truismes et les généralités sur le bien-être du peuple et son perfectionnement, autant de formules vagues qui ne pouvaient guère enthousiasmer les ouvriers.

(160) A. Audiganne, *«Les ouvriers de Lyon»*, Revue des deux mondes, 15 août 1852.

(161) Cité par Durozelle, *«Les débuts du catholicisme social en France»*, Paris, 1951, p.495.

(162) Durozelle, ouvrage cité, p.584.

(163) Rappelons que le décret du 26 mars 1852 soumet les sociétés mutuelles au contrôle de l'État et que le livret ouvrier est rétabli le 30 avril 1855. On sait que les mutuelles cachaient souvent des sociétés de résistance, ébauches des syndicats.

Dans son discours de Bordeaux le 9 octobre 1852, Louis-Napoléon déclarait: «*Je veux conquérir à la conciliation les partis dissidents et ramener dans le courant du grand fleuve les dérivations hostiles, qui vont se perdre sans profit pour personne... Je veux conquérir à la religion, à la morale, à l'aisance, cette partie encore si nombreuse de la population qui, au milieu d'un pays de foi et de croyance, connaît à peine les préceptes du Christ, qui, au sein de la terre la plus fertile du monde, peut à peine jouir de ses produits de première nécessité*».

Le bien-être des masses laborieuses! cela va devenir un des thèmes obligatoires de l'éloquence officielle de tous les gouvernements, mais ces déclarations de principe n'ont pas toujours été suivies de mesures effectives et cela suffit pour justifier l'existence et la permanence d'une action ouvrière indépendante.

Il est impossible cependant de fixer dans une formule générale la mentalité de la classe ouvrière française sous le Second Empire. Georges Duveau a excellemment montré qu'il fallait tenir grand compte des divers métiers, des diverses régions, de la date même à laquelle les observations ou enquêtes avaient été faites ou les jugements proférés. Il va de soi que des mineurs d'Anzin, des métallurgistes du Creusot, des peigneurs de Roubaix ou d'Armentières, des tisseurs de Lille, de Mulhouse, de Rouen ou de Sedan, des canuts de Lyon, des bronziers ou des typographes de Paris, pouvaient réagir différemment à l'égard du patronat ou des servitudes du métier, parce qu'ils avaient des conditions de vie et de travail différentes, des possibilités très variables de se tenir en contact et de s'informer sur les courants d'idées qui se faisaient jour, parce que leurs industries comportaient des périodes de dépression ou de prospérité qui ne coïncidaient pas, parce que la dure conquête du pain quotidien, qui restait leur préoccupation majeure, les absorbait plus ou moins dans des luttes locales à propos de tarifs ou de licenciements.

Il est hors de doute par exemple que les métiers du bâtiment et des travaux publics connurent à l'époque une prospérité relative en raison de la construction des voies ferrées dans tout le pays et à Paris pendant les travaux de modernisation auxquels le nom d'Hausmann reste attaché. Cela provoque de gros mouvements de population, nombre d'hommes venus des campagnes pauvres, notamment du Massif Central, affluent alors à Paris où ils trouveront meilleurs salaires et aussi idées nouvelles, qu'ils emporteront quelquefois dans leurs villages. Par contre, après le traité de commerce franco-anglais de 1860, les industries métallurgiques et textiles du Nord, de l'Est et de la Normandie connurent des crises redoutables et un grand nombre de chômeurs.

Mais si certains travailleurs connurent des périodes de prospérité réelle, il demeure constant que la plupart des métiers nourrissaient assez mal ceux, et surtout celles, qui les exerçaient. Au premier rang naturellement, les métiers essentiellement féminins. Commentant l'enquête de 1851 sur le travail des femmes, Jules Simon constatait: «*Une ouvrière qui gagne deux francs par jour, logée dans un taudis, misérablement vêtue, a 59 centimes par jour pour sa nourriture, pourvu qu'elle ait le bonheur de se bien porter pendant les 365 jours de l'année. L'immense majorité d'entre elles reçoit 50 et 75 centimes de moins. Comment vivent-elles?*» (164).

A cette époque il est vrai, les salaires féminins étaient notoirement inférieurs à ceux des hommes dont ils ne dépassaient généralement pas la moitié. Mais les salaires masculins étaient aussi parfois très bas, la morte-saison était de deux ou trois mois dans beaucoup de métiers et quelquefois davantage, et les conditions de la vie ouvrière restaient pénibles. Officiellement la journée de travail est de douze heures, mais cette norme est souvent dépassée, et comme il s'agit de douze heures de travail effectif, l'obligation de présence sur le chantier, à l'atelier, et surtout au bureau et au magasin, est généralement beaucoup plus longue. On relève encore en 1857: 14 heures de présence chez les charpentiers de Montluçon et les maçons de Limoges, 15 heures à l'ouvroir de Jurjurieux dans l'Ain pour la soierie, 14 et 15 heures chez les épingliers de Rugles, 16 heures chez les peigneurs de Roubaix, 15 heures chez les forgerons de Marseille, 13 et 14 heures chez les moulineuses et dévideuses de Lyon. Le travail de nuit est de règle dans les boulangeries, les mines et les textiles d'Alsace. «*A Lyon, dans les ateliers domestiques que n'atteint pas la loi de 12 heures, on se met à son métier à 5 ou 6 heures du matin, suivant la saison et l'activité des affaires, quelquefois plus tôt, et on ne le quitte pas toujours à 10 ou 11 heures du soir. Les enfants mêmes prennent souvent une part trop forte à ce rude labeur*» (165).

Ce consentement à des journées sans fin ne peut s'expliquer que par des salaires trop bas pour assurer, en un temps moindre de travail, une subsistance normale et l'équilibre du budget ouvrier. Quelques chefs d'entreprises ont essayé de prendre des mesures pour alléger les misères ouvrières les plus criantes: création de sociétés de secours mutuels, de caisses de retraite, campagnes contre les logis insalubres et

(164) J. Simon, «*Le salaire et le travail des femmes*», Revue des deux mondes, 15 février 1860

(165) Louis Reybaud, «*Du paupérisme et des institutions de charité*», Revue des deux mondes, 15 septembre 1857.



construction de quelques cités ouvrières «auxquelles on a, comme raffinement, ajouté des bains et des lavoirs publics», encouragements à l'épargne, subventions pour compenser la hausse du pain, fourneaux économiques, etc... Parfois même on donnait à la fabrication une activité un peu artificielle, pour qu'à la hausse des subsistances correspondît au moins une hausse équivalente des salaires. Mais ces efforts et ces initiatives, quelque généreuses qu'elles fussent et utiles sur un plan local, demeureraient trop peu nombreuses et de portée trop limitée, et la condition ouvrière restait dure dans son ensemble et dépourvue d'espérance.

Un observateur modéré, Henri Feugueray, nous le confirme en opposant la misère des salariés au bel essor économique que l'on célébrait partout:

*«Ils sont salariés et presque toujours leur salaire est trop bas pour leur permettre d'entretenir et d'élever leur famille, de s'assurer une retraite pour l'âge de la vieillesse et de se réserver quelques épargnes pour les jours de maladie et de chômage.*

*Ils sont salariés et ce salaire, déjà si vil, tend à s'avilir encore par les efforts continuels des patrons pour diminuer les prix de revient, par le nombre excessif des apprentis, dont l'invasion gâte bientôt les meilleurs métiers, et par la concurrence que se font entre eux tant de gens qui ont besoin de travailler pour vivre, qui l'implorent comme un bienfait et l'acceptent à tout prix...*

*... Je ne parle pas de la misère exceptionnelle où sont tombées certaines populations indigentes, de cette misère qui démoralise, qui détruit toute prévoyance, qui énerverait les plus fiers courages... je parle d'un fait général et permanent, de la condition ordinaire des salariés, et je constate que cette condition est une pauvreté telle qu'elle n'est pas tolérable à l'âge de civilisation où nous sommes arrivés» (166).*

A la même époque, Adolphe Blanqui étudiant la vie dans les campagnes, montre le misérable standard de vie des paysans, et notamment des ouvriers agricoles: «On ne saurait croire, à moins de l'avoir vu comme nous-même, de quels chétifs éléments se compose l'ameublement, le vêtement et la nourriture des habitants de nos campagnes... On compte par centaines de mille, les hommes qui n'ont jamais connu de draps de lit, d'autres qui n'ont jamais porté de souliers, et par millions ceux qui ne boivent que de l'eau, qui ne mangent jamais ou presque jamais de viande, ni même de pain blanc» (167).

Blanqui parle pour les travailleurs de l'agriculture, mais les conditions étaient aussi misérables pour les manœuvres de la grande industrie, pour ce «*lumpen prolétariat*» dont le nombre augmente.

Par contre, A. Audiganne s'efforce à un optimisme de commande et présente une indépendance ouvrière qui n'existait en fait que dans sa pensée:

*«Il faut n'avoir aucune idée de la vie et du régime de nos grands ateliers pour représenter aujourd'hui, ainsi qu'on le fait encore, les manufacturiers comme des maîtres absolus et tyranniques. Nos fabricants ressemblent au contraire, sous beaucoup de rapports, à de petites républiques, dont le règlement intérieur forme la constitution. Ce sont bien les patrons qui rédigent ce règlement, mais leur pouvoir est bien plus limité en fait qu'on ne le suppose communément. D'une part les lois générales, telles que la loi sur le travail des enfants dans les manufactures, la loi sur la durée du travail, viennent restreindre leur action, d'autre part si les ouvriers ont besoin du patron, ce dernier ne peut pas se passer d'eux. Entouré de concurrents, il lui importe de conserver un personnel souvent très difficile à remplacer» (168).*

L'argumentation est un peu spéieuse, les patrons pouvaient attendre en général et les ouvriers ne le pouvaient jamais faute de réserves, quant aux lois générales dont Audiganne fait si grand cas, elles étaient encore bien timides, bien peu nombreuses et surtout bien mal respectées comme en témoignent tous les enquêteurs.

Moins favorablement impressionné, Louis Reybaud conclura mélancoliquement son enquête en écrivant: «*Et pourtant, malgré tant d'efforts pour la combattre, rien ne témoigne que la misère ait cédé du terrain, elle en aurait gagné plutôt, si l'on s'en rapporte aux appels multipliés de la bienfaisance privée et aux chiffres douloureux qui les accompagnent. Quant aux documents officiels, ils en sont restés au point où les a laissés l'auteur d'un récent rapport: M. de Watteville, qui évaluait à un sur douze, soit 8%, la proportion du nombre des indigents comparé à celui de la population générale» (169).*

-----

(166) L'association ouvrière industrielle et agricole, Paris, 1851, p.20.

(167) A. Blanqui, «Communication à l'Académie des Sciences morales et politiques», 1851.

(168) A. Audiganne, «Les ouvriers normands», Revue des deux mondes, 15 novembre 1851.

(169) L. Reybaud, «Revue des deux mondes», 15 septembre 1857.

Quelles raisons les travailleurs auraient-ils eues de se féliciter d'un tel régime et d'accorder leur confiance à ceux qui prétendaient le perpétuer? Leur misère n'est pas niable. Courcelle-Seneuil, économiste très orthodoxe qui eut son heure de célébrité, étudiant la richesse de la France relève:

*«Un tiers environ de la population, soit 12 millions de gens aisés: propriétaires, fonctionnaires, chefs d'industrie, hommes d'art et de loisir, qui ensemble disposent d'un revenu moyen de 907 francs par an, soit 2fr.48 par jour, tandis que les deux tiers de la population, soit 24 millions d'habitants, ne disposent ensemble que d'un revenu moyen de 213 fr., soit 58 centimes par jour. Comme il y a parmi eux des ouvriers habiles, des serviteurs bien rétribués qui gagnent davantage, cela diminue la part des autres» (170).*

La statistique est déjà inquiétante, encore qu'elle manque étrangement de précision et qu'on voie mal les raisons qui ont amené Courcelle-Seneuil à établir ces étranges catégories, où les grosses fortunes et les gros revenus disparaissent parmi 12 millions de gens aisés moyens. Nous retiendrons seulement le très bas niveau des ressources de la majeure partie de la nation, dans laquelle se trouvent naturellement la totalité des ouvriers.

Une enquête de 1860 sur la population parisienne apporte de précieuses indications complémentaires, mais valables seulement pour Paris et qu'il ne faut pas généraliser, car il faut le rappeler, ce n'était pas à Paris qu'on rencontrât le plus grand nombre de situations douloureuses.

On compte alors à Paris 101.171 établissements employant 416.811 travailleurs, dont 290.000 hommes, 106.000 femmes et 25.000 enfants, et se décomposant en 7.492 entreprises employant plus de 10 ouvriers (7 %), 31.480 de 2 à 10 et 62.199 avec un seul ouvrier, ou le patron travaillant seul.

Les usines de grande ampleur sont donc rares et les entreprises artisanales, dont un grand nombre fort modestes, sont encore nombreuses, donnant à la population ouvrière parisienne un caractère particulier.

A propos des salaires l'enquête révèle:

- Sur les 290.000 ouvriers:

64.000	gagnent de 50 centimes à 3 francs par jour (y compris les apprentis),
211.000	gagnent de 3 fr 25 à 6 francs par jour,
13.000	gagnent de 6 fr. 50 à 20 francs.
53.000	ouvriers à 5 francs,
44.000	ouvriers à 4 francs,
35.000	ouvriers à 3 francs,
19.000	ouvriers à 6 francs.
	En moyenne: 4 francs 37.

- Pour les femmes on compte, sur 106.000 ouvrières:

17.200	gagnant de 50 centimes à 1 franc 25,
88.300	gagnant de 1 franc 50 à 4 francs,
700	gagnant de 4 francs 50 à 10 francs.

Le groupe 2, dont l'importance est primordiale, comprend:

24.000	ouvrières à 2 francs,
17.800	ouvrières à 2 francs 50.

La statistique ajoute que, depuis 1852, les salaires sont généralement en hausse, surtout dans la construction en raison d'un appel massif de main-d'œuvre (171).

Mais nous savons par ailleurs que le prix de la vie augmentait sensiblement dans la capitale, surtout en ce qui concernait le logement, et ces salaires, même légèrement améliorés, étaient loin d'apporter l'aisance. Toutefois, ce n'est pas ce bas niveau qui décourage ou irrite le plus les ouvriers c'est l'insécurité. De quoi demain sera-t-il fait? c'est l'obsession permanente.

Jules Simon le souligne:

*«...Le côté vraiment pénible de la condition de l'ouvrier, ce n'est pas l'obligation de travailler, qui lui est commune avec tout le monde, ce n'est pas même l'abaissement des salaires, c'est la nature précaire de*

(170) Cité dans André Cochut, *«Philosophie de l'économie politique»*, Revue des deux mondes, 1<sup>er</sup> avril 1859.

(171) C. Lavollée, *«Statistique industrielle de la France»*, Revue des deux mondes, 15 février 1865.

ses ressources qui cessent immédiatement avec son travail. Une maladie, une blessure jettent dans le dénuement, du jour au lendemain, un ouvrier laborieux. Il ne peut vivre, et faire vivre les siens, pendant la maladie sans contracter une dette, et la plupart du temps il ne peut ensuite payer cette dette, qu'en s'imposant d'écrasantes fatigues et en prenant sur son nécessaire» (172).

Si l'on accepte les thèses de l'économie libérale, il y a peu de chances que cela s'améliore jamais. Écoutez encore Jules Simon:

«Il n'est pas permis d'espérer que le salaire d'un ouvrier soit jamais très supérieur à ses besoins ou, ce qui est la même chose, que l'ouvrier, par son seul travail, suffise à ses besoins et à ceux de toute une famille» (173). Plus de la moitié des ménages «sont à l'aumône», écrit-il ailleurs, c'est-à-dire doivent recourir à la charité, infime en période de plein emploi. C'est regrettable certes, mais cela est inévitable, continuent à déclarer les économistes orthodoxes.

«D'ailleurs, la concurrence internationale est là, menaçante, qui oblige l'industriel français à serrer ses prix, et elle fournit une excuse commode aux patrons qui parfois pourraient consentir quelques augmentations de salaires, mais ne le désirent pas trop et sont ingénieux à trouver des raisons de s'en abstenir: le marnisme des affaires, la concurrence belge, anglaise ou allemande, la nécessité de constituer des réserves,

La France ne peut, ni restreindre les horaires pour les hommes, ni se priver du travail des femmes, et dans une certaine mesure du celui des enfants, à moins que les peuples rivaux ne fassent en même temps les mêmes sacrifices. Toutes ces propositions étant des vérités d'évidence, on peut regarder comme établi que le travail de l'homme est nécessaire à l'industrie et que le travail de la femme est nécessaire à la famille» (174).

Nous pouvons ajouter que, dans un trop grand nombre de cas, le travail des enfants l'était également. La misère contraignait trop de familles à pousser les enfants vers l'atelier et l'usine, aussi tôt que possible, et sans trop se soucier des limites fixées par la loi. C'est ce que constate, en le déplorant, le typographe Henri Leneveux:

«De tristes nécessités viennent, dans beaucoup de cas, trancher brutalement la question. Les pauvres familles, et elles sont malheureusement trop nombreuses, n'ont pas toujours pu attendre cet âge de douze ans dont nous parlions, pour soumettre leurs enfants à la sévère loi du travail. Le besoin les a forcées à tirer part, le plus tôt possible, de ces forces naissantes pour lesquelles les progrès de l'industrie moderne ont trouvé un emploi. L'enfant a pu, de bonne heure, gagner son pain, mais à quel prix? Au prix de son avenir tout entier, car enlevé à la remuante activité de ses jeux et de ses exercices, il n'a pu se développer physiquement, arraché à l'école, il a perdu en quelques jours le peu qu'il savait, et tout cela pour être remplacé à son tour, lorsqu'il sera presque un homme, par d'autres enfants-machines, qu'attend le même sort» (175).

Mais les dirigeants de l'époque, poétiques et économiques, ne s'embarrassent pas de telles considérations et ne font pas de sentiment, ce sont les nécessités de la vie moderne, pensent-ils, et ils s'en accommodent assez facilement. M. de Molinari, qui faisait autorité alors, les en justifie:

«Le travail est une matière première nécessaire à toutes les industries, mais dans de certaines proportions déterminées par la nature des choses. Cette matière première ne peut, en conséquence, être produite en quantité limitée, puisque le concours des autres agents productifs, capitaux et agents naturels, est indispensable pour l'utiliser. De là, nécessité de limiter la population, afin de ne pas encombrer le marché du travail. De là encore, la nécessité de laisser la distribution du travail s'opérer librement, de manière à pourvoir le mieux possible aux besoins de la production. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les gouvernements n'ont pas plus à intervenir dans le placement de cette matière première que dans celui de toute autre denrée, et il a été démontré ailleurs qu'ils poursuivent la plus coûteuse et la plus décevante des chimères en s'efforçant de protéger le travail national» (176).

-----

C'était une fois de plus proclamer le dogme de la non-intervention des pouvoirs publics, aussi les ouvriers

(172) J. Simon, «Le salaire des femmes», Revue des deux mondes. 1<sup>er</sup> mars 1861.

(173) J. Simon, «Le travail des femmes», Revue des deux mondes. 16 février 1860.

(174) ibidem.

(175) H. Leneveux, «Manuel d'apprentissage», Paris, 1855, p.7.

(176) De Molinari, article «Travail» dans le Dictionnaire d'économie politique de Coquelin et Guillaumin, Paris, 1860.

doivent maintenant comprendre qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour améliorer leur sort. Essayons de savoir ce qui se passait, ce qu'on pensait, ce qu'on disait dans leurs milieux, dans les ateliers et sur les chantiers, dans les logis de faubourgs comme dans les cayennes de compagnons, dans les sociétés mutuelles et de résistance. Comment les ouvriers jugeaient-ils les hommes et les événements, comment réagissaient-ils en présence des innovations techniques et économiques qui, transformant l'industrie et modifiant les courants commerciaux, bouleversaient aussi leurs conditions d'existence, quelles réactions avaient-ils en face des jugements qu'on portait sur leur condition, leurs besoins, leurs espérances, et qui finissaient bien par leur parvenir?

Si nous en croyons des observateurs bien informés, en raison de leur constant souci d'enquête économique, un Audiganne, un Adolphe Blanqui, un Louis Reybaud, personnages d'esprit modéré, rassis, de tendance conservatrice et conformiste, mais qui essayent pourtant de comprendre leur temps, des modifications notables se produisaient dans l'esprit des ouvriers. Le temps n'était plus des soulèvements et des émeutes pour détruire les machines nouvelles, mais les luttes sociales n'ont nullement disparu. L'enquête de Blanqui en 1848 avait révélé les mêmes tares que celles de Buret et de Villermé dix ans plus tôt, et il ne semble pas que sous l'Empire le confort des foyers ouvriers ait été amélioré, sauf peut-être par une plus abondante consommation de produits textiles, et le mécontentement se manifeste par des grèves, malgré l'interdiction légale et les condamnations sévères infligées aux meneurs, c'est une preuve que l'esprit de soumission diminuait.

De nouvelles générations moins dociles et moins résignées, peut-être aussi un peu plus instruites, car la loi Guizot de 1833 commence à produire quelques effets, se révélaient plus avides d'apprendre, de savoir, de discuter. On lisait avidement et on commentait journaux et brochures, surtout d'opposition, et dans les sociétés de secours mutuels, reconnues, tolérées ou clandestines, des travailleurs de plus en plus nombreux faisaient leur apprentissage d'administrateurs et d'organiseurs, préparaient des arguments et recueillaient des ressources pour l'action. Certains conservateurs, rendus clairvoyants par leur inquiétude, ne manquaient pas de souligner ce qu'ils appelaient «*l'écrasante responsabilité de M. Guizot*» dans cette montée des périls.

*«M. Guizot, celui de tous les enfants de la Révolution qui lui a le plus résisté, celui que, pendant dix-huit ans, l'opinion frappa comme réacteur opiniâtre, eut la mission de jeter des écoles dans toutes les communes et de déposer, dans la loi de 1833 sur l'instruction primaire, le germe de cette universelle menace qui gronde aujourd'hui dans le moindre hameau. Nul n'a plus fait, et certes sans le vouloir, pour la rapide propagation du communisme, une armée d'apôtres obscurs a reçu de l'État commission officielle pour prêcher les doctrines de révolte, qu'engendre si facilement la pauvreté. Un adversaire a été donné au prêtre à côté de chaque bénitier» (177).*

Certes, Romieu n'est qu'un polémiste sans profondeur et sans vergogne, mais peut-être Guizot se sentit-il accablé car il n'avait pas voulu cela; pourtant, il y a une exagération évidente à voir dans la masse des instituteurs faméliques du temps des agents toujours actifs du socialisme. Mais le texte méritait d'être rappelé, car tout en voulant la stigmatiser, il reconnaissait l'immense pouvoir de libération de l'école, quelque rudimentaires qu'en fussent alors les programmes, quelque timorés et modérés qu'en fussent les maîtres dans la plupart des cas et quelque réduite qu'en fut encore la fréquentation.

Adolphe Blanqui s'inquiète pour sa part d'un mécontentement qui lui semble persister dans les ateliers et il en accuse les révolutionnaires, propagateurs d'idées subversives. Mais il a quand même assez d'honnêteté et de jugement pour reconnaître que la condition ouvrière est difficile, que des améliorations sont nécessaires et que le mauvais esprit des meneurs n'explique pas tout.

*«Malheureusement, depuis les événements de 48, une coterie de révolutionnaires de profession s'est emparée de toutes les questions d'économie politique pour les dénaturer et pour leur appliquer des solutions incendiaires. On n'ose plus, quand on est un ami sincère de l'ordre, aborder franchement ce terrain, miné par les aventuriers politiques de notre temps. On renonce à décrire des maux trop réels, de peur de remettre aux mains des flibustiers, des armes loyales qui ne servent utilement la cause du pauvre que quand elles sont maniées par d'honnêtes gens. Mais c'est le devoir des honnêtes gens de ne pas fermer les yeux à la lumière et de ne pas repousser les réformes utiles quand le moment en est venu» (178).*

Mais qui ferait comprendre aux possédants que le moment était venu? Et malgré les regrets de Blanqui, il n'était guère possible de réserver l'étude de l'économie aux seuls théoriciens orthodoxes.

(177) A. Romieu, «*Le sceptre rouge de 1852*», Paris, 1852, p.60.

(178) A. Blanqui, «*Lettres sur l'Exposition universelle de Londres de 1851*», Paris, 1851.



Durant ces temps difficiles, se formait et se dégageait lentement une élite ouvrière, parmi laquelle nous ne connaissons que quelques noms qu'il convient de rappeler et de retenir. Ouvriers du secteur artisanal pour la plupart, mais non uniquement, obscurs et généralement ignorés en dehors d'un cercle étroit, mais d'esprit clair et de volonté courageuse, ils ont été des précurseurs sachant s'élever au dessus de la mentalité étriquée et des jalousies des anciens compagnonnages, élargissant le vieux corporatisme jusqu'à la notion de conscience de classe, à l'idée de solidarité et d'union de tous les travailleurs et s'efforçant de défendre à la fois les intérêts matériels et les intérêts moraux de leurs frères de misère, et tout cela avec une intelligence, une hauteur de vues, une valeur morale auxquelles il convient de rendre hommage.

Ce sont, entre autres:

Theisz et Tolain, ciseleurs,  
Anthyme Corbon, Henri Leneveux, Pierre et Jules Leroux., typographes,  
Benoît Malon, teinturier,  
André Fribourg, graveur décorateur,  
Héligon, imprimeur sur papier peint,  
Camelinat et Perrachon, monteurs en bronze,  
Avrial, Murat et Assi, mécaniciens,  
Limousin, passementier,  
Claude Genoux, aide-maçon puis margeur,  
Johannard, feuillagiste,  
Gilland, serrurier,  
Pindy, menuisier,  
Poncy, maçon,  
Gabriel Ranvier, peintre sur laque,  
Tartaret, ébéniste,  
Napoléon Gaillard, Chauvière, Delorme et Derème, cordonniers,  
Léo Frankel et Combault, bijoutiers,  
Eugène Varlin, relieur,  
Duval, fondeur,  
Bourdon, graveur,  
Fournaise, opticien,  
Bellamy, robinettier,  
Jean-Baptiste Clément, tourneur sur cuivre,  
Laplanche, carrossier,  
Lefrançais et Verdure, instituteurs (179).

Tous n'étaient pas des esprits ni des caractères de premier ordre, ils n'étaient pas exempts de faiblesses, de travers ou de ridicules, mais dans l'ensemble ils se sont révélés comme des militants intelligents, avertis, désintéressés et courageux et ayant le sens de l'action. Il nous faut mettre à part pourtant, et au premier rang, le relieur Eugène Varlin, qui est une des plus belles, une des plus pures, une des plus émouvantes figures du mouvement ouvrier français, un des hommes qui en comprirent le mieux les aspirations profondes et les possibilités, un de ceux qui surent voir le plus clair dans le présent et dans l'avenir et qui poussa le dévouement à sa cause jusqu'à l'abnégation et au sacrifice. Varlin devait, en effet, mourir pendant la *Semaine sanglante* de mai 71, fusillé rue des Rosiers à Montmartre, «*en expiation*», disaient les Versaillais, de la mort des généraux Lecomte et Clément Thomas, dont il avait pourtant de toute ses forces essayé d'empêcher l'exécution (180).

Ces ouvriers, les premiers militants de l'organisation ouvrière, n'étaient évidemment qu'une poignée et une faible minorité, mais ils étaient une élite, et leur comportement, leurs idées, leur action, n'étaient pas sans avoir un certain retentissement dans les ateliers où ils trouvaient des sympathisants et des imitateurs. Il n'est que de lire la pittoresque ouvrage de Denis Poulot: «*Du Sublime*» (181), pour comprendre que dans les ateliers parisiens, à côté des ivrognes, des paresseux, des hâbleurs, des incapables, existaient aussi des travailleurs de valeur professionnelle et humaine incontestable, consciencieux, avertis des problèmes sociaux et en comprenant l'importance, capables de raisonner juste, capables aussi d'agir en tout désintéressement, pour l'émancipation de leurs frères de classe les moins favorisés, sachant s'imposer par une

(179) Rappelons que Tolain, Fribourg et Limousin furent les premiers correspondants à Paris, de la *Première Internationale*.

(180) Sur Eugène Varlin, voir: Maurice Foulon, «*Eugène Varlin*», Clermont-Ferrand, 1934.

(181) Denis Poulot, «*Du Sublime, ou de l'ouvrier tel qu'il est en 1872 et tel qu'il pourrait être*», Paris, 1872.

admirable dignité de vie et une remarquable tenue de pensée, en même temps que par leur qualification ouvrière. A maintes reprises, les magistrats qui les condamnèrent pour délit de coalition ou constitution illicite de société, durent rendre hommage à leur scrupuleuse honnêteté, à leur dignité d'hommes et de travailleurs, à la rectitude de leur vie, même à la modération de leurs revendications comme à la noblesse de leur esprit et à leur courage.

Dignité! c'est une préoccupation qui est maintenant au premier plan, et Adolphe Blanqui reconnaîtra qu'elle existe maintenant dans de nombreux ateliers et que c'est une attitude très différente de l'ancienne soumission un peu servile que regrettaient tant les patrons.

*«L'ouvrier français est, presque en tout, l'opposé de l'ouvrier anglais. Sa dépendance, fière et hautaine, ressemble toujours à une concession et il se croit attaché à un joug temporaire plutôt qu'à un atelier permanent. Son exactitude et sa fierté, n'ont rien de la fatalité et de résignation anglaises, il semble toujours prêt à partir et à donner son congé, plutôt qu'à le recevoir. Il est plus gai, plus vif, plus causeur, plus raisonneur, et depuis que la contagion de la politique a pénétré dans nos manufactures, il est devenu impérieux, ergoteur, important, et il s'occupe plus volontiers du gouvernement de l'État que de celui des métiers. Le métier, pour plus d'un, est devenu une affaire de circonstance et de nécessité, on s'en occupe parce qu'il faut bien vivre et que jusqu'ici la politique n'a pas encore trouvé le secret de faire vivre des masses d'hommes sans travail, mais l'esprit est ailleurs et en quête d'améliorations perpétuelles et insaisissables» (182).*

C'est là un jugement qui n'est pas exempt de quelques malveillance, mais qui met en valeur des curiosités que nous tenons pour légitimes et qui révèle un intérêt évident pour les affaires publiques en même temps que le sentiment de ne pas appartenir à l'entreprise. Mais les anciens électeurs censitaires ne voulaient retenir que la prétention à une ingérence populaire dans un domaine dont ils entendaient conserver le monopole.

Georges Duveau, dans de pénétrantes études, a mis en lumière le souci d'éducation qui se manifeste chez un grand nombre de travailleurs, tout au moins chez les meilleurs, conscients de tout ce qui leur manquait pour le rôle qu'ils voyaient jouer, et désireux de conquérir un savoir dont ils comprenaient l'importance et la valeur bien qu'on ne fit pas grand chose pour leur en faciliter l'accès (1832).

----

Sans doute, il était bien difficile de parler d'éducation à des ouvriers du textile ou de la mine, accablés par un labeur trop long et trop pénible et qui devaient en outre subir des conditions de vie très inférieures à ce que nous appelons aujourd'hui «*le minimum vital*», mais dans beaucoup d'autres métiers se formait une élite, capable de réfléchir sur les problèmes du travail et de les comprendre: salaires, rendement, outillage et machines, hygiène et sécurité, coopératives, chômage et licenciements, loisirs, formation professionnelle, concurrence étrangère, etc... On a pu, dans les rapports établis par les délégations ouvrières aux *Expositions universelles* de Londres et de Paris, en 1862 et 1867, découvrir les éléments d'une idéologie ouvrière, appliquée aux problèmes de la profession et de l'industrie, et témoignant d'une évidente maturité d'esprit en même temps que d'un remarquable sens pratique. Les travailleurs ne rougissent pas de leur condition, ils en tirent même quelque fierté, mais ils entendent l'améliorer; ils veulent certes tout d'abord conquérir un niveau de vie plus élevé, mais surtout ils ont pris conscience de leur importance dans la vie de la nation, et ils entendent ne plus être traités comme des inférieurs, des suspects ou des enfants indéfiniment maintenus en tutelle.

Michel Chevalier, l'économiste rallié à l'Empire, et peu suspect d'indulgence excessive pour les travailleurs de la base, sait voir cependant une fierté nouvelle, un refus de toute dépendance dans cette classe ouvrière, qu'on condamne souvent sans la bien connaître; il la montre dressée contre l'esprit de soumission et le paternalisme, soucieuse de dignité au moins autant que d'avantages matériels.

*«On s'abuserait extrêmement sur les sentiments des classes ouvrières, si l'on supposait qu'elles sont avides de ce qu'elles savent être la charité. Individuellement ou en masse, elles sont certainement sensibles aux bons procédés... mais désormais elles ont peu de goût pour le patronage, et il y a en elles une fierté, excessive peut-être, qui les indispose contre la charité, du moment que celle-ci devient aumônier. Dès lors, elles en sont blessées. Je ne parle pas seulement de ceux des ouvriers qui, dans les temps agités, jouent le rôle de meneurs, ceux-là sont souvent des exaltés, des paresseux ou des hommes dissipés, dont l'influence*

(182) Ad. Blanqui, *«Lettres sur l'Exposition universelle de Londres, en 1851»*, Paris, 1851, p.202.

(183) Voir G. Duveau, *«La pensée ouvrière en matière d'éducation, sous la II<sup>ème</sup> République et le Second Empire»*, Paris 1948, et *«La classe ouvrière sous le II<sup>nd</sup> Empire»*, Paris, 1946.

cesse avec les circonstances qui l'ont fait naître. J'ai en vue ici, la partie des ouvriers qui a l'habitude de réfléchir et de raisonner qui est la véritable élite des classes ouvrières et qui, dans les temps réguliers, conduit le reste... Les ouvriers attendent l'amélioration définitive de leur sort, non de la bienfaisance des classes aisées, non d'un patronage, mais bien de l'application qui leur serait faite plus complètement des indications de la raison et de la justice...

Pendant, quelles que soient les doctrines qu'ils ont aimées et auxquelles beaucoup d'entre eux restent fidèles malheureusement (allusion à l'organisation du travail de Louis Blanc), tenons pour certain qu'ils ne veulent plus être traités que comme des hommes libres et justes» (184).

Michel Chevalier ne manquait pas de pénétration, mais les ouvriers devront attendre pendant longtemps encore qu'on rende justice à leur maturité d'esprit, après plus d'un siècle, nombre d'entrepreneurs croient encore à la seule vertu du paternalisme autoritaire.

A. Audiganne observait de son côté une évolution analogue chez les travailleurs du textile normand, une des catégories les plus misérables ne l'oublions pas, évolution dont il se félicite certes en principe, mais qui ne laisse pas de l'inquiéter:

«Une préoccupation tourmente aujourd'hui nos ouvriers, plus encore que les questions de salaires, c'est le besoin d'égards, d'une certaine convenance dans l'exercice de l'autorité, qui les relèvent à leurs propres yeux et rapprochent les distances, sans porter atteinte à la hiérarchie. L'indignation contre ce qui semble injuste est une autre face de ce sentiment, dont la racine se trouve dans la pensée d'égalité. Est-ce de bon augure? Oui, sans doute, si l'on sait cultiver ce sentiment, si on s'applique à le dégager des mauvais éléments qui en altèrent la nature. Ce besoin d'égards procède des idées de bienveillance et de justice qui résumement l'esprit et forment le principal honneur de notre civilisation. Malheureusement, il s'y mêle aujourd'hui une continuelle défiance contre les manufacturiers. Prompts au soupçon, les ouvriers craignent sans cesse d'être trompés, ils se croient victimes d'une exploitation organisée» (185).

On pouvait comprendre les craintes des ouvriers. Nous n'avons pas les mêmes inquiétudes qu'Audiganne et nous voyons au contraire, dans cette fierté, l'affirmation d'un sentiment nouveau: l'esprit de dignité et d'indépendance qui caractérise toujours les meilleurs militants de ce temps et qui doit demeurer un des traits essentiels de la mentalité et de l'action syndicales. Les travailleurs en avaient bien conscience eux-mêmes et Tolain soulignera ce même caractère dans la lettre qu'il adressera en 1851 à «l'Opinion nationale», le journal du prince Napoléon:

«Quand l'initiative vient d'en haut, vient de l'autorité supérieure ou des patrons, elle n'inspire aux ouvriers qu'une médiocre confiance, ils se sentent ou se croient dirigés, conduits, absorbés, et les meilleures initiatives sont rarement couronnées de succès...

Mais pourquoi, direz-vous, refuser les conseils de ceux dont les lumières et la bourse vous seraient d'un si grand secours? Parce que nous ne nous sentirions pas libres, ni dans notre but, ni dans notre choix, ni de notre argent et les plus belles affirmations ne prévaudront pas contre une opinion qui n'est peut-être que trop justifiée, il n'y a qu'un seul moyen, c'est de nous dire: "Vous êtes libres, organisez-vous, faites vos affaires vous-mêmes"» (186).

-----

C'était fort nettement poser le problème de l'organisation ouvrière. Les ouvriers avaient-ils tellement tort de ne pas avoir confiance, de ne plus se fier aux belles paroles, aux promesses, aux programmes, de

(184) M. Chevalier, «Les conditions de la paix sociale», Revue des deux mondes, 1<sup>er</sup> avril 1850.

(185) A. Audiganne, «Les ouvriers normands», Revue des deux mondes, 15 novembre 1851.

(186) A côté de ces témoignages qui célèbrent la dignité ouvrière, nous devons équitablement faire entendre une note différente, tirée des observations de Jules Simon:

«Le nombre des ouvriers secourus augmente; non pas que l'ouvrier demande de l'argent, sa fierté est d'ordinaire trop grande pour cela, mais sa femme, mais ses enfants acceptent du linge, des provisions au-dessous du cours, du pain, de la viande à moitié prix... Ce n'est pas que l'ouvrier en ait un besoin absolu, son salaire lui suffirait, mais il aime à tirer profit de la charité ignorante, de la bienfaisance crédule; il a trop d'orgueil pour tendre la main, il n'a pas assez de dignité pour ne rien devoir qu'à lui-même. La femme reçoit quelques secours; le mari, qui le sait, travaille un peu moins ou dépense un peu plus, c'est comme si on donnait au cabaret». (Jules Simon, Le Travail, Paris, 1866, p.153).

Il est difficile de savoir ce qui l'emportait, le souci ou le manque de dignité? Cela dépendait sans doute des secteurs et des groupes ouvriers considérés, ou l'état d'esprit des observateurs. On ne peut nier l'existence d'un «lumpen prolétariat» dans les grands centres, mais son manque de tenue et de dignité ne peut être considéré comme représentatif du monde du travail dans son ensemble.

tenir pour adversaires ceux qui leur avaient si chichement mesuré les moyens de vivre et prétendaient les maintenir en servitude? Quoi qu'il en soit, ce souci de dignité, ce refus de courber le front, de recourir à la bienfaisance, vont être maintenant des traits caractéristiques des masses ouvrières militantes. En 1863, M. de Rémusat, bourgeois et conservateur, mais observateur perspicace, le signalera à son tour:

*«Il faut bien d'ailleurs se le tenir pour dit, ce qui grandit en ce moment, ce sont les classes ouvrières. Sans qu'il sert toujours aisé d'en assigner la cause, car les institutions ont peu fait pour cela, un progrès intellectuel et moral se manifeste en leur sein et frappe les observateurs les plus clairvoyants et les moins suspects. M. Louis Reybaud, dans ses excellents mémoires sur les ouvriers en soieries, a constaté tout ce qu'avaient gagné parmi eux, le respect de soi-même et le sentiment de la dignité. Un éminent professeur, appelé par le vœu de quelques ouvriers de Paris, à la présidence d'une société fondée par eux pour l'établissement d'une bibliothèque commune, a été frappé de leur discernement et de leur sagesse, leur raison allant au devant de ses conseils» (187).*

Nous savons bien qu'il s'agit là de cas particuliers, exceptionnels, diront certains, mais qui étaient pourtant assez répandus pour frapper des observateurs bourgeois et qui serviront d'exemple. Nous ne prétendons pas que tout le prolétariat industriel faisait montre de ces mêmes qualités de cœur et d'esprit. Mais une évolution est en cours, et elle est le fait d'élites auxquelles les travailleurs organisés d'aujourd'hui doivent beaucoup, même si parfois ils l'ont oublié.

Voyons par exemple le souci que prend un Eugène Varlin, de la formation professionnelle, et sa protestation contre l'excessive spécialisation qui se répand rapidement, mettant en péril quelques-unes des traditions ouvrières les plus précieuses: le souci du travail bien fait:

*«Dans certains ateliers de reliure, un terrassier un maçon, un cordonnier, sont métamorphosés en relieurs, sans avoir préalablement fait un apprentissage. Il y a là un danger réel pour la profession qui, lancée dans cette voie, dégénère avec une rapidité effrayante, d'où il faut conclure qu'avec cette organisation, dans dix ans on ne trouvera plus un seul ouvrier sachant entièrement son métier».*

Aussi émet-il le vœu que soit créé «un cours ou enseignement, où tous les ouvriers et ouvrières, pourraient compléter leur instruction manuelle, afin de détruire les mauvais effets de la division du travail, qui en fait des spécialistes (nous dirions aujourd'hui des «ouvriers spécialisés») **(188)**. C'est une vue claire des inconvénients du travail parcellaire et une première idée de ces cours et stages de perfectionnement qui sont aujourd'hui en grande faveur.

Évidemment, les préoccupations de Varlin n'étaient pas celles de tous les salariés. Tous les travailleurs n'avaient pas même mentalité, même conception du travail ou de la vie, pas plus qu'ils n'avaient même intelligence, même tenue morale, même instruction ou mêmes ressources matérielles. Beaucoup vivaient au jour le jour, absorbés par les seuls soucis de la vie quotidienne ou par quelques plaisirs de médiocre qualité, un petit nombre seulement se souciait de l'évolution économique, des transformations de l'industrie ou de l'avenir de leur profession ou de leur classe. Même à Paris où les possibilités d'information étaient plus grandes, les échanges d'idées relativement faciles et les contacts nombreux entre les diverses corporations, on ne trouvait pas une pensée ouvrière uniforme, points de vue et jugements différaient. Cela a été mis en lumière par Anthyme Corbon, quand il a présenté les divers aspects de la population parisienne:

*«On doit distinguer parmi les ouvriers parisiens trois classes, la première est inoffensive ou vicieuse (sujette à l'ivrognerie ou à la mendicité) ou offensive (voleurs et criminels). La deuxième a peu d'initiative et peu d'exigence, elle comprend des ouvriers de province laborieux et tempérés, des passagers qui épargnent pour retourner au pays, enfin des parisiens honnêtes, laborieux, égoïstes, qui rêvent d'amasser un petit pécule pour pouvoir vivre un jour sans rien faire. La classe supérieure aime le progrès sous toutes ses formes, elle saisit très bien le côté général des questions sociales et politiques. L'idée qui lui est chère est celle du groupement collectif de la corporation: l'association ouvrière de production lui paraît trop absorbante, car le parisien veut pouvoir consacrer quelques heures il autre chose qu'à son travail» (189).*

**(187)** C. de Rémusat, *«Liberté et démocratie»*. Revue des deux mondes, 1<sup>er</sup> avril 1863.

**(188)** Vœux ajoutés au compte-rendu des relieurs délégués à l'*Exposition de Londres* 1862. (Cité par Foulon, *Varlin*, p.26). Signalons que Varlin, relieur très habile, avait travaillé en 1859-60, comme contremaître chez le relieur de la maison de l'Empereur.

**(189)** Anthyme Corbon, *«Le secret du peuple de Paris»*, Paris, 1863, p.57. Corbon, (1808-1891): Typographe et sculpteur sur bois. Participe à la fondation et à la rédaction de *«L'Atelier»*; vice-président de l'*Assemblée constituante* en 1848. Sera plus tard maire du XV<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (novembre 70), député de Paris (1871) et sénateur inamovible en 1877.



Témoignage décisif et qui est à retenir, malgré les inévitables soucis professionnels et familiaux, l'ouvrier de Paris n'oublie pas, ne veut pas oublier, qu'il est aussi un citoyen et un homme, et il va commencer à revendiquer comme un droit primordial des loisirs qu'il utilisera à sa guise, se libérer de la trop lourde et trop longue servitude de l'atelier, lui semblant aussi important que d'augmenter son salaire.

Mais Corbon ne nourrit pas d'excessives illusions et formule lui-même quelques réserves, quant à la largeur d'esprit et l'ouverture d'idées de certains de ses camarades parisiens:

*«Cet ouvrier de Paris qui lit, qui écrit, qui a des élans de poète, qui ouvre son âme aux plus hautes inspirations, qui se fait au besoin le soldat intrépide et l'apôtre dévoué du progrès général de l'humanité, qui, à cause de cela, est si redoutable aux partis attardés légitimistes, rétrogrades et obscurantistes, est lui-même, vu dans les choses de son métier: routinier, légitimiste, attardé, obscurantiste» (190).*

C'est, ajoute-t-il, *«parce qu'il craint que les crises qui accompagnent tout bouleversement industriel ne l'obligent à recommencer un apprentissage pénible et difficile»* et il aurait pu ajouter, sans qu'il soit toujours assuré de trouver l'emploi régulier et assuré de cette nouvelle technique acquise.

De son côté, A. Audiganne essaye de montrer aussi les caractères essentiels de l'ouvrier de Paris, sujet permanent d'inquiétude pour les autorités:

*«On remarque dans la population industrielle de Paris des instincts du sociabilité plus prononcés qu'en aucune autre, un esprit plus ouvert, des idées plus larges et un certain sentiment philanthropique qui engendre le désir de s'aider mutuellement et développe les habitudes de tolérance réciproque. D'un autre côté, on reconnaît chez elle une soif ardente de plaisirs, un amour passionné pour le changement, tout ce qui diversifie l'existence plaît à cette population mobile et altérée d'émotions. Quand on poussait jadis les ouvriers dans les émeutes, on les voyait s'y précipiter avec le même entrain qu'à des fêtes, heureux d'avoir une occasion de rompre l'uniformité de leurs journées et sans s'occuper du lendemain... (191).*

*Il est facile de les émouvoir dès qu'on fait appel à l'un ou à l'autre des grands sentiments qui constituent le noble apanage de l'âme humaine...*

*Le culte de l'idée d'égalité, uni au sentiment national, forme dans le domaine de la vie publique des ouvriers de Paris, le trait de caractère le plus universel» (192).*

Cet attachement aux idées nobles et généreuses a été généralement reconnu. Sans avoir jamais lu Proudhon, ni bien sûr Karl Marx, sans connaître peut-être leur nom, les travailleurs les plus évolués conscients de l'iniquité d'un système social qui les opprimait, pensaient un peu comme eux, quand ils réclamaient plus d'équité dans la distribution des produits du travail.

*«Une société humaine ne peut être fondée que sur la justice. Et cette justice, c'est le respect spontanément éprouvé et réciproquement garanti de la dignité humaine, en quelque personne et dans quelques circonstances qu'elle se trouve compromise et à quelques risques que nous impose sa défense» (193).*

Il s'agissait bien là de sentiments spontanés, nés dans les milieux ouvriers et développés sous leur seule influence, car les pouvoirs publics n'avaient pas fait grand chose pour répandre l'instruction et créer un véritable esprit social et civique dans ces masses populaires, qu'ils préféraient maintenir dans une ignorance, jugée favorable à une tranquille docilité.

-----

Le suffrage universel existe depuis 1848 sans doute, mais les classes bourgeoises qui l'ont accepté sans enthousiasme et même à leur corps défendant, se résignent mal à son fonctionnement normal et répugnent à voir les prolétaires jouer un rôle plus considérable dans la vie politique du pays, à prendre place dans un appareil social dont elles ont été jusqu'à présent les détentrices et les bénéficiaires. Théoriquement, sous l'Empire, un travailleur manuel peut être élu député, mais pratiquement, faute de ressources matérielles et d'appuis bien placés, faute d'instruction aussi, aucun n'y est encore parvenu. Et les pouvoirs publics, tout

(190) Même ouvrage, p.86.

(191) Observation à retenir et qui en dit long sur la déprimante monotonie d'une existence vouée à des labeurs souvent épuisants et sans espoir, apparaissait comme une évasion, la seule que l'on put entrevoir, hors d'une condition humiliée.

(192) A. Audiganne, *«Les populations ouvrières et les industries de la France»*, Paris, 1860, tome 1, p.282.

(193) P.-J. Proudhon, *«Solution au problème social»*, Paris 1868, p. 229.

comme les classes dirigeantes, considèrent généralement les éléments populaires comme des citoyens de seconde zone, utiles et peut-être même nécessaires, mais devant se contenter de déléguer leurs pouvoirs à des hommes plus instruits et plus compétents. Ces masses sont ignorantes, déclare-t-on, mais presque personne ne tient à favoriser outre mesure le développement d'une instruction qui risquerait de former des révolutionnaires, d'armer des mécontents et de suggérer des idées dangereuses pour l'ordre établi. La loi Falloux a mis l'école primaire sous l'étroite tutelle de l'Église catholique et des notables locaux et fait de l'instituteur l'auxiliaire docile du curé; c'est là un état de choses qui rassure et que l'on s'efforcera de conserver (194). Plus tard, les réformes, pourtant modestes, de Victor Duruy, seront âprement combattues par les conservateurs de tout ordre.

Pourtant, les réponses à l'enquête Rouland en 1860 sur les besoins de l'enseignement primaire, avaient été révélatrices:

*«Certaines de ces communications font mieux comprendre pourquoi nos ouvriers, les Nadaud, les Corbon, les Leneveux, les Varlin, insistent si âprement pour obtenir l'instruction gratuite et obligatoire. Ces ouvriers qui avaient un sentiment profond de solidarité de classe, jugent intolérable la situation faite à tant d'enfants, qui sortaient comme eux des rangs populaires. De cette situation, ils s'accordent généralement à rendre responsables, à la fois l'administration impériale qui se montre négligente, indifférente, et les familles ouvrières elles-mêmes, trop souvent cupides et sans moralité» (195).*

Et ces correspondants obscurs ou inconnus voyaient clair, si nous en jugeons par ce passage d'un discours officiel, prononcé à l'*Asile agricole* de Cernay en 1850, discours qui résume bien une mentalité assez générale dans les classes dirigeantes et qu'a recueilli, avec l'indignation qu'on devine, le vieux révolutionnaire Auguste Blanqui:

*«C'est en apprenant à l'enfant du pauvre la résignation, la sobriété, l'ordre, le talent de se contenter de peu, en l'accoutumant de très bonne heure au travail assidu, en l'élevant dans la simplicité, qu'on jette les bases de son bien-être, qu'on prépare à notre jeune génération, un avenir plus heureux et plus tranquille» (196).*

Magnifique morceau d'éloquence! Programme symbolique qui démontre jusqu'à l'évidence, l'existence de ces classes sociales que certains voudront nier plus tard. On ne sait si les jeunes apprentis agricoles de Cernay étaient touchés par ces paroles, s'ils étaient heureux, résignés ou révoltés, mais il est évident que les favorisés de la fortune entendaient conserver leurs avantages et pour cela maintenir dans la soumission les classes travailleuses, jugées inférieures. Pourtant des observateurs modérés, nullement suspects d'hostilité au régime ou aux dirigeants, mais conscients des transformations industrielles de l'époque, Michel Chevalier par exemple, déploraient quelquefois cette volonté d'obscurantisme, cette défiance du savoir, qui risquaient de nuire à la vie économique du pays et à sa prospérité, en s'opposant notamment à la création ou au développement d'écoles techniques, à la formation d'ouvriers plus qualifiés, à l'acquisition de notions théoriques devenues nécessaires pour certains métiers.

*«Je regrette d'avoir à dire que la France laisse aujourd'hui encore, infiniment à désirer. Le programme d'enseignement de nos écoles primaires est excessivement restreint et encore, tel qu'il est, il s'en faut bien que la presque totalité de la population y soit initiée. Une multitude d'enfants ne mettent pas le pied à l'école et beaucoup de ceux qui s'y rendent n'en profitent guère, parce qu'ils ont peu d'assiduité et quelquefois parce que le personnel enseignant est médiocrement instruit ou peu zélé. Au surplus, si peu que donnent les instituteurs primaires, ils rendent à la société au delà de ce qu'ils reçoivent. Une pensée de parcimonie, qui n'était pas sans quelque mélange de dédain et d'hostilité pour l'instruction primaire a fixé leur traitement si bas, que dans ces conditions il est impossible d'attirer et de retenir un homme qui se sent quelque valeur» (197).*

(194) Il convient de rappeler ici la parole significative de l'Évêque Dupanloup, dans sa lettre au clergé de son diocèse d'Orléans, le 29 janvier 1865: *«Si l'on veut que ce pays se tire d'affaire, il faut que l'école se fasse dans la sacristie»*. Tout un programme et toute une conception du monde! Et Dupanloup n'était pas le plus réactionnaire, ni le plus obtus des évêques.

(195) Georges Duveau, *«La pensée ouvrière sur l'éducation pendant la II<sup>ème</sup> République et le Second Empire»*, Paris, 1948, p.178. Les statistiques révèlent qu'en 1867, sur 100 conscrits, 23 ne savent ni lire, ni écrire; que sur 100 conjoints, 34 ne savent pas signer leur nom. Dans certains départements, on comptait un nombre considérable d'analphabètes: dans l'Indre par exemple 67%; dans l'arrondissement de Brioude, sur 10 conscrits, 9 ne savaient ni lire, ni écrire.

(196) Auguste Blanqui, *Fragments et notes*, Paris, 1885, p.317.

(197) Michel Chevalier, *«L'industrie moderne, ses progrès et les conditions de sa puissance»*, Revue des deux mondes, 1<sup>er</sup> novembre 1862.

Le traitement des instituteurs venait en effet d'être porté à 700 francs par an, moins que ce que gagnait alors un terrassier sur un chantier de chemin de fer.

Michel Chevalier raisonnait en économiste averti et il comprenait que, dans l'évolution industrielle qui s'accomplissait alors, la formation technique de l'ouvrier devenait un problème essentiel; il était persuadé que le travailleur qualifié aurait de plus en plus besoin d'un certain savoir théorique que l'usine ne lui donnerait pas facilement, et qui ne pouvait guère être acquis qu'à l'école, une école améliorée et très différente de celle que le gouvernement entretenait alors avec parcimonie, tout en la surveillant avec vigilance.

*«La puissance productrice de la société est subordonnée, dans une forte mesure, à l'aptitude et à l'intelligence personnelle des populations qui fournissent à l'industrie ses agents, ses ouvriers et ses ouvrières... De là ressort la nécessité de l'éducation générale et spéciale de toutes les classes de la société, notamment des classes peu aisées. Les machines, tout en dépensant de plus en plus l'homme de coopérer par sa force musculaire à la production, exigent son attention soutenue et lui imposent l'obligation de savoir quelque chose, car il lui faut bien connaître l'appareil qu'il emploie. En un mot, le mode suivant lequel l'industrie est constituée de nos jours est un appel incessant à l'intelligence des populations ouvrières: raison décisive pour que celle-ci soit cultivée, quand bien même l'humanité et la politique n'imposeraient pas à l'État et à la société, le devoir de veiller à l'avancement intellectuel de toutes les classes. Ce n'est pas qu'il n'existe encore une certaine école, au gré de laquelle se serait un danger et un mal de répandre l'instruction. On ne l'avoue pas, mais on le pense et on agit dans le sens de sa pensée. Cette doctrine déplorable a pesé longtemps sur notre système d'instruction primaire, même depuis la Révolution de 89, et nous n'en sommes pas complètement dégagés encore» (198).*

Si en raison du régime impérial, plus autoritaire que démocrate, et des mœurs du temps, et malgré le suffrage universel, l'ouvrier a peu de part à la vie publique, il n'a abandonné pourtant aucune de ses espérances et les problèmes du métier, qui se posent chaque jour pour lui, l'aident à prendre conscience de son rôle et de son importance dans la vie économique et dans la nation. Un économiste comme Eugène Véron le souligne:

*«De tout temps, l'ouvrier a eu horreur de la concurrence du capital. En 1789, il tenait à ses corporations; en 1848, la haine du capital s'est manifestée de mille manières: dans les lettres d'ouvriers lyonnais que publiaient, il y a quelques jours, les journaux à propos de la souscription lyonnaise, dans les proclamations de profession de foi des ouvriers aux dernières élections, dans leurs conversations, partout éclate naïvement la haine de la concurrence, la défiance du capital, la division profonde des classes. Les passions socialistes, comprimées, réduites au silence, sont loin d'être étouffées, il ne faut plus se faire illusion, et elles ne le seront jamais, tant que des idées plus justes n'auront pas remplacé les idées fausses qui les allument...*

*L'ouvrier se figure toujours qu'il est exploité et ne voit dans les bourgeois que des millionnaires enrichis par son travail. L'avantage que donne au patron la possession d'un capital, lui paraît un privilège oppressif» (199).*

On peut admettre que les ouvriers n'avaient pas tellement tort, qu'ils avaient de bonnes raisons de dénoncer les privilèges oppressifs des patrons et de capitalistes, dont la direction était souvent rude et n'était pas toujours clairvoyante. D'où un mécontentement latent dans beaucoup d'entreprises, petites ou grandes, des propos et des écrits qui révèlent plus d'amertume et d'hostilité que de bons sentiments. Cela chagrinait les moralistes et les philanthropes et inquiétait les possédants.

-----

Ces réactions ouvrières étaient pourtant fort compréhensibles. Les travailleurs n'avaient que peu de part de la prospérité générale dans l'industrie et le commerce et leur condition restait pénible, soumise à l'arbitraire, et les quelques mesures d'amélioration qu'ils avaient obtenues des pouvoirs publics étaient trop souvent violées. La loi de protection des enfants de 1841, dont nous avons montré toute la timidité et même l'insuffisance n'était généralement pas respectée, comme le reconnaît un rapport de la Commission supérieure du travail des enfants en 1855.

Le rapporteur s'attache à justifier l'intervention de l'État pour la protection des enfants, l'interdiction du travail à plein temps avant douze ans, l'interdiction de certains travaux pénibles ou dangereux, mais bien persuadé de l'impuissance de la loi, il constate avec résignation:

(198) M. Chevalier, article cité.

(199) Eugène Véron, *«La liberté et les associations ouvrières»*, Grenoble, 1864, p.9. N.B.: le texte a été reconstitué d'après cet ouvrage, une erreur de typographie ayant rendu cette citation incompréhensible. (A.M.).

«Cependant, même sur ce terrain les intérêts privés luttent pied à pied contre la sage intervention de l'État. Les inspecteurs sont obligés d'avouer qu'on ne peut, du jour au lendemain, modifier les usages en vigueur, que dans les verreries, par exemple, le travail des enfants est un rouage des plus utiles, que dans les familles nombreuses des centres manufacturiers, le salaire des parents et des aînés serait insuffisant pour couvrir les dépenses du ménage, sans l'infime salaire des plus jeunes, et qu'il est indispensable d'appliquer avec certains ménagements les lois protectrices... Il n'est pas douteux, conclut-il, que si l'on voulait étendre la tutelle de l'État français sur les travaux des femmes et des adultes, on se heurterait, non seulement à des difficultés, mais à des obstacles insurmontables» (200).

C'est un terrible réquisitoire que ce rapport sans passion. Il contient une fois de plus l'aveu que les familles ouvrières ne peuvent pas toujours vivre normalement du seul salaire des parents et des aînés, que toute intervention des pouvoirs publics se heurte à la misère et à l'ignorance ouvrières comme à la tenace opposition des capitalistes. Et c'est aussi l'aveu, qu'après 14 années, la loi de 1841 était souvent demeurée inopérante; les pouvoirs publics, si prompts et si rudes quand il s'agissait des infractions ouvrières à la loi, étaient beaucoup plus tolérants quand il s'agissait du patronat.

Au reste, les témoignages ne manquent pas, qui attestent l'inefficacité d'une loi, votée comme à regret, et contestée dans la plupart de ses applications. En 1865, Jules Simon, étudiant la condition des jeunes travailleurs, pourra écrire: «Il est regrettable que cet essai, tenté il y a vingt-trois ans, demeure à l'état d'essai». Et il rappellera: «La loi ne s'applique pas d'ailleurs, ni à la petite industrie avec ses 7.800.000 de travailleurs, ni à l'agriculture qui occupe plus de 10.000.000 de personnes, et elle ne vise que les deux millions de travailleurs de la grande industrie» (201).

Et en 1869, Nicolle, ancien ouvrier typographe et prote, devenu négociant, et généralement hostile à toute intervention de l'État, même généreuse, puisqu'il condamne la loi sur le droit de coalition de 1864, constate aussi:

«La loi du 23 mars 1841 (régulant le travail des enfants dans les manufactures) est une bonne loi, dictée par l'humanité, mais si une inspection imprévue, non annoncée, était faite demain, que de contraventions cette inspection aurait à prononcer!» (202).

C'était avouer, qu'après vingt-huit ans, la loi demeurait impuissante et cela explique assez les défiances des travailleurs à l'égard de la sollicitude patronale comme de la bonne volonté des pouvoirs publics. Devant le mécontentement qui grandit et se manifeste parfois ouvertement, notamment par les grèves (203), Charles Lavollée va résumer les inquiétudes bourgeoises. Commentant les rapports des délégués ouvriers parisiens à l'Exposition de Londres de 1862, il écrit:

« Pourquoi faut-il que ces sentiments si remarquables de modération (dans la première partie du rapport qui concerne les progrès techniques) abandonnent les ouvriers dans la deuxième partie de leur travail, c'est-à-dire dans celle où ils expriment la situation des populations ouvrières, leurs aspirations, leurs vœux? Dès qu'ils abordent ce sujet, leur langage devient tout autre, on ne croirait plus entendre les mêmes hommes. Voici qu'il est question de la tyrannie du capital, du fléau de la concurrence, de l'avarice des patrons, de l'exploitation de l'homme par l'homme. On nous ramène à l'année 1848, à ses idées, à ses phrases. Est-ce un progrès? Certes non!» (204).

Le ton des ouvriers était peut-être aigre, mais leurs plaintes étaient-elles sans fondement? Lavollée est bien obligé de reconnaître qu'à Londres la condition ouvrière est nettement meilleure qu'à Paris à l'époque,

(200) Arthur Desjardins, «Le code civil et les ouvriers», Revue des deux mondes, 15 mars 1855.

(201) J. Simon, «L'apprentissage des jeunes ouvriers dans la petite industrie».

(202) B. Nicolle, «Les grèves ouvrières, de leurs causes et des moyens de les prévenir», Revue des deux mondes, 1<sup>er</sup> février 1865, Grenoble, 1869.

(203) Voilà une statistique des grèves, empruntée à la thèse de Maurice Deffrennes: «Les coalitions ouvrières et la grève», Paris, 1903.

- 1826-1830: 32 grèves en moyenne par an,	- 1831-1835: 58 grèves en moyenne par an,
- 1836-1840: 69 grèves en moyenne par an,	- 1841-1845: 58 grèves en moyenne par an,
- 1846-1850: 62 grèves en moyenne par an,	- 1851-1855: 97 grèves en moyenne par an,
- 1856-1860: 59 grèves en moyenne par an,	- 1861-1865: grèves en moyenne par an.

(204) Charles Lavollée, «Les expositions universelles et leur influence sur l'industrie européenne», Revue des deux mondes, 1<sup>er</sup> décembre 1864.



que les ouvriers y ont leurs organisations propres et qu'ils les font fonctionner avec intelligence, que les salaires y sont plus élevés et les journées de travail plus courtes, et que cela ressortait de tous les rapports, notamment de celui des bronziers qui précisait:

*«Dans notre profession à Paris, 80% des ouvriers ne dépassent 4fr.50 par journée de travail, 15 à 16% gagnent de 4fr.50 à 6 francs, et les quelques exceptions qui montent un peu plus leur journée, ne sauraient être assimilées qu'au traitement du colonel par rapport à celui du simple soldat dans l'appréciation de la solda militaire.*

*A capacité égale, nos journées (nos salaires) sont déjà d'un fort tiers au-dessous de la même journée à Londres, avec cette différence que les ouvriers anglais font une heure de moins que nous».*

On peut donc dire que, malgré toutes les mesures qui ont été prises pour les maintenir dans l'ignorance et a sujétion, malgré l'emprise de traditions accablantes, les ouvriers se sont instruits. Les meilleurs d'entre eux lisent et réfléchissent, ils parlent même ils écrivent et ils présentent, non sans risques, des revendications qui épouvantent les possédants, ils acquièrent un esprit de classe qui plus tard fera siens, les conclusions et les principes de Karl Marx. Ils les accueilleront d'autant plus volontiers que, sans doctrine, sans philosophie, par le simple examen de leurs conditions de travail à l'usine et de leurs relations avec les patrons, nombre d'entre eux en étaient arrivés personnellement à la même constatation: l'opposition des intérêts entre les chefs d'entreprises détenteurs des capitaux et les salariés qui n'ont que leur force de travail pour vivre.

Proudhon, qui, malgré ses contradictions, fut toujours un défenseur convaincu des masses travailleuses, avait clairement montré cette opposition croissante entre deux groupes sociaux:

*«Le faisceau des corporations ayant été brisé, sans que les fortunes et conditions entre ouvriers et maîtres fussent devenues égales, sans qu'on eût rien fait et rien prévu pour la distribution des capitaux, l'organisation de l'industrie et les droits des travailleurs, la distinction s'est rétablie d'elle-même entre la classe des patrons, détenteurs des instruments de travail, capitalistes et grands propriétaires, et celle des ouvriers salariés.*

*Nier aujourd'hui cette distinction des deux classes, ce serait faire plus que nier la scission qui l'amena et qui fut elle-même une grande iniquité» (205).*

Issu d'une autre classe et professant de tout autres doctrines, le vicomte Armand de Melun faisait, tout en le déplorant, une semblable constatation:

*«Un des grands périls, une des grandes tristesses de notre temps, c'est la division, la séparation des classes sous l'apparente égalité des individus. En vain l'ouvrier travaille dans l'usine, dans l'atelier du maître, ils ne se connaissent pas, ils sont complètement étrangers l'un à l'autre et par cela même ils se forment l'un de l'autre l'opinion la plus défavorable et la plus fautive; il existe deux camps dans lesquels toutes les questions qui touchent aux doubles intérêts sont traitées dans un esprit de défiance et d'hostilité et chaque jour semble élever une barrière plus haute... Brisons cette barrière, rapprochons ces intelligences et ces âmes, amenons-les à organiser, à discuter ensemble leurs intérêts, ils reconnaîtront bien vite que les intérêts sont les mêmes au lieu d'être opposés» (206).*

L'immense troupeau prolétarien sort de sa torpeur, il va désormais se faire entendre, même si on lui en conteste encore le droit, même si ses désirs ne sont pas unanimes. Et Proudhon lui donne à la fois des encouragements et des conseils, non sans le morigéner rudement à l'occasion. Particulièrement il insistera sur la nécessité des qualités morales, conditions premières de tout affranchissement:

*«De même qu'il n'existe pas un droit de nationalité en vertu duquel une nation, par cela seul qu'elle existe, puisse revendiquer sa souveraineté, si elle ne possède pas en même temps la force et toutes les qualités qui font une nation souveraine, de même il n'existe pas non plus un droit de l'homme et du citoyen, en vertu duquel les individus qui composent la population d'un pays puissent, par cela seul qu'ils sont hommes et citoyens, exiger de leur gouvernement le respect de leur liberté, s'ils ne possèdent pas en même temps les qualités qui font le citoyen et l'homme: la force, le courage, l'intelligence des droits, les vertus domestiques, la frugalité des mœurs, l'amour du travail et, par-dessus tout, la ferme résolution de sacrifier biens et vie, plutôt que de laisser porter atteinte à leur dignité» (207).*

-----

(205) P.-J. Proudhon, *«De la capacité politique des classes ouvrières»*, Paris, 1864, 2<sup>ème</sup> partie, ch.2.

(206) A. de Melun, *«Rapport à la Société d'Économie charitable»*, 7 mars 1864.

(207) P.-J. Proudhon, *«La guerre et la paix»*, t.II. Bruxelles, 1862, p.429.

Ce souci de dignité, les ouvriers le manifestèrent notamment à propos des élections de 1864. Un certain nombre d'entre eux rédigèrent le «*Manifeste des Soixante*», qui, publié dans «*L'Opinion nationale*» du 17 février 1864, marque une date importante dans l'histoire de la pensée et de la tactique ouvrières. Document essentiel, car il affirme clairement la distinction entre le domaine politique et le domaine social. Les travailleurs ont maintenant bien compris que les révolutions et les transformations politiques, quelque intéressantes qu'elles puissent être à certains égards, n'ont guère changé leurs conditions de vie et leur situation sociale, parce que, par la force même des choses, les représentants élus aux diverses assemblées appartiennent tous en fait à la classe bourgeoise, dont ils ont les qualités et les défauts, mais surtout les ignorances (208). «*Vous ne pouvez pas nous comprendre, Monsieur Arago, vous n'avez jamais eu faim*», déclarait un insurgé de Juin au membre du gouvernement François Arago, qui l'incitait à déposer les armes, et les ouvriers de 1864 pensaient comme ceux de 1848: «*Vous ne pouvez pas nous comprendre*», d'où leur conclusion: présenter aux élections des candidatures ouvrières pour que des travailleurs manuels puissent éventuellement aller siéger au *Corps législatif* et y faire entendre la voix de leurs frères de misère.

Voici quelques passages caractéristiques de ce manifeste, dû en grande partie à Tolain (209):

«... Qu'on ne nous accuse pas de rêver lois agraires, égalité chimérique, qui mettrait chacun sur un lit de Procuste, partage, maximum, impôt forcé, etc... Non il est grand temps d'en finir avec ces calomnies propagées par nos ennemis et adoptées par les ignorants. La liberté du travail, le crédit, la solidarité, voilà nos rêves. Le jour où ils se réaliseront pour la gloire et la prospérité du pays qui nous est cher, il n'y aura plus ni bourgeois, ni prolétaires, ni patrons, ni ouvriers, Tous les citoyens seront égaux en droits.

... Non, nous ne sommes pas représentés, et voilà pourquoi nous posons cette question des candidatures ouvrières. Nous savons qu'on ne dit pas: candidatures industrielles, commerçantes, militaires, journalières, etc... mais la chose y est, si le mot n'y est pas. Est-ce que la très grande majorité du *Corps législatif* n'est pas composée de grands propriétaires, d'industriels, de commerçants, de généraux, de journalistes, etc... qui votent silencieusement ou qui ne parlent que dans les bureaux, et seulement sur des questions dont ils ont la spécialité?

... En 1848 l'élection d'ouvriers consacra l'égalité politique, en 1864 cette élection consacrerait l'égalité sociale.

... A moins de nier l'évidence, on doit reconnaître qu'il existe une classe spéciale de citoyens ayant besoin d'une représentation directe, puisque l'enceinte du *Corps législatif* est le seul endroit où les ouvriers pourraient dignement et librement exprimer leurs vœux et réclamer pour eux la part de droits dont jouissent les autres citoyens».

Les partis politiques existants n'acceptaient pas aisément cette idée de séparation et de lutte de classes, leurs dirigeants croyaient, ou feignaient de croire, que le suffrage universel suffisait pour assurer une véritable égalité entre tous les citoyens et que toutes les opinions avaient mêmes chances et mêmes possibilités. Adolphe Blanqui, dans son «*Étude sur les classes ouvrières en 1848*», avait affirmé qu'il y avait eu des progrès immenses dans la condition du travailleur, aujourd'hui mieux logé, mieux vêtu, mieux nourri que dans le passé, et il avait conclu avec une désarmante candeur, une étrange ignorance ou un volontaire aveuglement:

«*Ses enfants peuvent s'élever au premier rang de l'État, sans plus d'efforts que ceux des familles riches, et tout le monde les voit parvenir aux postes les plus éminents, sans surprise et avec sympathie. C'est une grande erreur de supposer que l'accès aux hautes situations leur soit plus difficile qu'aux enfants des familles nés dans des conditions de fortune plus favorables*» (210).

Il n'est pas le seul à en juger ainsi. Charles Lavollée, dans ses *Études d'économie sociale*, semble croire que l'organisation sociale du temps comporte le maximum de justice et de possibilités pour les travailleurs:

«*Nous l'entendons discuter partout cette grande cause du travail. Les uns, s'attardant à la poursuite*

(208) Trois ouvriers seulement avaient été élus à l'*Assemblée constituante* de 1848, sur plus de 900 membres.

(209) Henri Tolain (1828-1897), ciseleur sur bronze. Deviendra en 1866 rédacteur au «*Courrier français*» de Vermorel, puis employé. Élu adjoint au maire du XI<sup>ème</sup> arrondissement après septembre 70, député de Paris en 1871 et sénateur républicain modéré en 1876.

(210) Ad. Blanqui, «*Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848*», Paris, 1849, p.244. Blanqui reconnaît, il est vrai, qu'il faut en excepter certaines catégories d'ouvriers dont la condition a beaucoup empiré: l'industrie cotonnière, l'industrie normande et bretonne des toiles, les ouvrières en dentelles et la majeure partie des ouvriers lyonnais. Il souligne d'ailleurs que les ouvriers «*reçoivent maintenant plus d'assistance*», ce qui permet de conclure que cette assistance leur était toujours nécessaire.

*d'une révolution sociale accomplie depuis plus d'un demi-siècle, demandent la réhabilitation du travail qui n'a jamais été plus honoré, l'affranchissement des serfs qui n'existent plus et l'avènement de la démocratie, au moment même où il ne serait que trop permis de répéter qu'elle coule à pleins bords».*

Et vigoureusement optimiste, il conclut:

*«Pour peu que nous observions les faits, nous sommes frappés du nombre de patrons qui ont commencé par être ouvriers. Chaque jour, l'ouvrier d'hier, recueillant ses modestes épargnes, et obtenant une commandite, s'établit et devient chef d'industrie... De toutes les nations d'Europe, la France est celle où la transition de l'état d'ouvrier à celui de patron est la plus fréquente. C'est que réellement la société française ne connaît plus ni castes, ni classes; les lois n'entravent plus l'élévation naturelle qui est due à l'intelligence et au travail, les mœurs la favorisent, nous nous sentons très honorés, nous apprécions les bienfaits du nouveau régime, comparé avec l'ancien, lorsque nous voyons, parmi les chefs d'industrie, des hommes qui ont débuté dans les derniers rangs de l'atelier» (211).*

Certes, de tels cas de réussite, d'ascension sociale n'étaient pas absolument inconnus, mais pratiquement ils se rencontraient surtout dans l'artisanat, dans les entreprises de dimensions modestes, et dans certaines professions à l'ampleur et aux bénéfices limités. Dans la grande industrie, dont l'importance allait croissant, de tels avancements n'étaient plus guère possibles et personne ne les espérait plus.

Peut-être aurait-on pu demander à Blanqui et à Lavollée la liste des exemples qui expliquaient leur rassurant optimisme? Y avait-il beaucoup de fils d'ouvriers, même qualifiés et ne connaissant pas le chômage, qui avaient eu la possibilité de faire des études supérieures ou même simplement secondaires, leur ouvrant un accès pratique aux carrières libérales et aux postes de direction, y en avait-il beaucoup qui avaient pu devenir ingénieurs ou avocats, médecins ou professeurs, hauts-fonctionnaires ou directeurs de grandes entreprises industrielles ou commerciales? N'y avait-il pas, dans le prétendu libre accès à tous les emplois publics, une simple déclaration théorique que les faits ne justifiaient nullement?

Mais les économistes orthodoxes se souciaient peu de telles contradictions, et l'on retrouvait souvent à la tribune, dans les enseignements des facultés ou dans la presse, des déclarations analogues, bien faites pour tranquilliser ceux qui auraient eu mauvaise conscience. On en jugeait autrement dans les ateliers, le journaliste Nefftzer ayant déclaré dans *«Le Temps»*: *«Je ne connais pas, dans notre France moderne, de classe ouvrière, ni de classe bourgeoise»*, le *Manifeste des Soixante* lui répondait:

*«On répète qu'il n'y a plus de classes, mais nous qui n'avons d'autre propriété que nos bras, nous qui subissons tous les jours les conditions légitimes ou arbitraires du capital, nous qui vivons sous des lois exceptionnelles, telles que la loi sur les coalitions et l'article 1781, qui porte atteinte à nos intérêts en même temps qu'à notre dignité, il nous est bien difficile de croire à cette affirmation».*

Dans ce manifeste, les travailleurs refusaient donc de s'en tenir aux seuls programmes des partis bourgeois ou de compter sur leur seule bonne volonté; ils demandaient des représentants ouvriers pour obtenir les mesures législatives nécessaires à leur état. Il est possible qu'un intellectuel bourgeois, Henri Lefort, ait contribué à cette rédaction, mais elle correspondait bien à la pensée de ses signataires, dont quelques-uns nous sont connus par le rôle qu'ils jouèrent dans le mouvement ouvrier: le ciseleur Tolain et le bronzier Camélinat par exemple.

Des candidatures ouvrières furent donc présentées, mais elles furent mal accueillies, même dans les milieux d'opposition, où on les accusait de diviser les forces républicaines et de faire le jeu de l'Empire. On reprochait à certains de leurs initiateurs des relations avec le Palais Royal, résidence du prince Napoléon. Les ouvriers furent en général déconcertés par cette tactique nouvelle, ils ne s'y rallièrent pas et il n'y eut naturellement aucun élu prolétarien. A vrai dire, les instigateurs du manifeste et les candidats n'y comptaient pas, ils avaient voulu faire une déclaration de principes, prendre position, rassembler les forces ouvrières et surtout frapper les imaginations, plutôt que conquérir des sièges. A cet égard, le *Manifeste* et les réunions électorales n'avaient pas été sans résultats et avaient été de bons instruments de propagande.

Tolain l'avait dit expressément dans son propre programme: *«Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, rien ne peut diminuer la puissance de notre revendication politique et sociale. Elle n'est pas à la merci d'une défaite ou d'une victoire électorale. Nous vous demandons de faire passer, autant que vous le pourrez, le droit dans le fait. Si vous trouvez que cela est inopportun, nous attendrons, nous y sommes habitués. Nous attendons depuis le commencement du monde».*

(211) C. Lavollée, *«Les associations ouvrières»*, Revue des deux mondes, 1<sup>er</sup> avril 1866.

Si les habiles et les politiques déploreraient cette campagne qu'ils considéreraient comme un geste sans portée, Proudhon voyait plus juste: «*La plèbe a fait acte de volonté et de personnalité, elle a bégayé son idée*».

-----

Bien que les résultats n'aient pas été des plus satisfaisants, ils ne doivent cependant pas être sous-estimés. La classe ouvrière prenait conscience de son destin, elle essayait de rassembler et d'organiser ses forces dans de nouveaux groupements, mieux adaptés que les anciens compagnonnages aux nouvelles structures industrielles, mieux adaptés à de nouvelles formes de combat.

Sur un point du moins, elle obtint un droit qui vint légitimer un fait. Le 25 mai 1864, fut votée en effet la loi qui accordait aux ouvriers le droit de coalition, abrogeant ainsi la loi Le Chapelier en faisant de la grève, refus collectif du travail, une arme légale, un geste licite, au lieu d'un délit, immédiatement poursuivi et condamné.

Sans doute, ce n'était pas une victoire complète et l'exercice de ce droit de grève restait étroitement imité et surveillé. Les partisans de la manière forte avaient longtemps résisté, ils n'avaient fait que le minimum de concessions.

Les anciens articles du *Code pénal* (414, 415 et 416) punissaient de un à trois mois de prison les ouvriers coalisés, et les peines allaient de deux à cinq ans de prison pour les «*moteurs*» et les ouvriers ayant prononcé des «*défenses, amendes, damnations contre les patrons ou d'autres ouvriers*». Si la cessation collective de travail est maintenant licite, la rédaction nouvelle des articles prévoit un emprisonnement de six jours à trois mois et une amende de 16 à 3.000 francs à l'égard de quiconque qui, à l'aide de violences, menaces ou voies de fait, aura amené ou maintenu, tenté d'amener ou de maintenir, une cessation concertée du travail. La peine accessoire de la surveillance pendant deux à cinq ans est également appliquée, si ces faits ont été commis par suite d'un plan concerté (212).

Les moyens d'intimidation légère (amendes, défenses, prescriptions, interdictions) sont également réprimés. En d'autres termes, si la grève est maintenant légale, on peut toujours poursuivre pratiquement ceux qui la provoquent, la dirigent ou tout simplement la font, car il n'est évidemment facile de retenir contre chacun des participants le délit d'entrave à la liberté du travail et de le condamner en conséquence. On pouvait d'ailleurs compter pour cela sur la complaisance de la police et sur celle de la magistrature.

On ne sera pas surpris de voir que le Sénat se montra particulièrement hostile à l'égard de la loi nouvelle et que Dupin aîné la combattit vigoureusement «*au nom du droit de propriété, spécialement sous la garde de cette assemblée*». Il évoqua les catastrophes qui n'allaient pas manquer de se produire:

*«Toutes les parties d'une industrie se tiennent. Si les ouvriers qui filent s'arrêtent, les tisseurs seront*

#### (212) LE CODE DE 1810

*Article 414:* Toute coalition entre ceux qui font travailler des ouvriers tendant à forcer injustement et abusivement l'abaissement des salaires, suivie d'une tentative ou d'un commencement d'exécution, sera punie d'un emprisonnement de 6 jours à un mois et d'une amende de 200 à 3.000 francs.

*Article 415:* Toute coalition de la part des ouvriers pour faire cesser en même temps de travailler, interdire le travail dans un atelier, empêcher de s'y rendre et d'y rester avant et après certaines heures, en général pour suspendre, empêcher, enchérir les travaux s'il y a eu tentative ou commencement d'exécution, sera punie d'un emprisonnement d'un mois au moins et de trois mois au plus. Les chefs ou moteurs seront punis d'un emprisonnement de 2 à 5 ans.

*Article 416:* Seront punis de la peine portée par l'article précédent et d'après les mêmes distinctions, les ouvriers qui iront prononcé des amendes, des défenses, des interdictions ou toute autre proscription sous le nom de damnations et toute quelque qualification que ce puisse être, soit contre des directeurs d'ateliers et entrepreneurs d'ouvrages, soit les uns contre les autres.

#### (212-suite) LE CODE RÉVISÉ APRÈS 1864

*Article 414:* Sera puni d'un emprisonnement de 6 jours à 3 mois et d'une amende de 16 à 3.000 francs ou à l'une de ces deux peines seulement, quiconque, à l'aide de violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses, aura amené ou maintenu, tenté d'amener ou de maintenir une cessation concertée de travail, dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail.

*Article 415:* Lorsque les faits punis par l'article précédent auront été commis par suite d'un plan concerté, les coupables pourront être mis par l'arrêt ou le jugement sous la surveillance de la haute police pendant 2 ans au moins et 5 ans au plus.

*Article 416:* Seront punis d'un emprisonnement de 6 jours à 3 mois et d'une amende de 16 fr. à 300 fr. ou de l'une de ces deux peines seulement, tous ouvriers, patrons et entrepreneurs d'ouvrages, qui à l'aide d'amende, défenses, proscriptions, interdictions prononcées par suite d'un plan concerté, auront porté atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail.



*obligés de chômer du fait d'autrui, le chômage des tisseurs entraînera celui des impressions sur étoffe et le commerce ne marchera plus si le métier cesse de battre dans les manufactures.*

*De cette répercussion des grèves résulte une atteinte à la liberté individuelle, et par conséquent à la propriété» (213).*

Les ouvriers ne pouvaient manquer de comprendre que la classe bourgeoise, ainsi que les pouvoirs publics qu'elle contrôlait d'ailleurs étroitement, ne faisaient de concessions qu'à regret et s'efforçant toujours de reprendre une partie au moins de ce qui avait été concédé. Ils vont souvent maintenant se considérer comme en état de guerre permanent contre une société qui les opprime et obligés d'agir au besoin à l'encontre de la loi, puisque c'est la loi qui est l'instrument de leur oppression.

Évidemment une telle attitude n'était pas générale; beaucoup de travailleurs témoignent encore, à l'égard de leurs employeurs, d'un grand esprit de déférence et de soumission; pourtant, même parmi ceux-là, on commence à voir naître quelques revendications. Un exemple significatif nous est offert en 1865, par les mutuelles d'employés des magasins de nouveautés, qui demandèrent à jouir d'une journée de repos hebdomadaire. Demande timide et respectueuse certes, accompagnée de protestations de loyalisme, mais demande collective et qui, n'ayant pas été satisfaite, sera renouvelée plus tard avec plus d'insistance.

Voici la requête des employés:

*«Les employés de commerce de nouveautés de Paris, croyant ne nuire en rien aux intérêts de leurs patrons, viennent, d'un commun accord, solliciter de leur bienveillance la fermeture des magasins le dimanche.*

*Cette demande ne leur est suggérée par aucune préoccupation hostile, elle n'a d'autre but que l'utilité commune des employés et des patrons et l'intérêt bien entendu du travail. Le jour de repos, utile au moral comme au physique, ne fera qu'accroître le zèle des employés pour les intérêts de leurs maisons» (214).*

Tous les travailleurs ne se montreront pas aussi modérés et respectueux et ceux des usines et des chantiers se révéleront souvent moins accommodants que ceux des magasins et des bureaux. Dans beaucoup d'esprit se forme maintenant l'idée que la masse ouvrière est privée des droits essentiels que les lois ne sont pas faites pour elle mais trop souvent contre elle, qu'elle est étrangère dans un État et une société qui l'utilisent mais ne lui accordent pas une juste place.

-----

Instruites par l'expérience, elles sont conduites à la résolution de ne plus compter que sur elles-mêmes pour l'amélioration de leur sort. Ainsi, sans aucune théorie, les travailleurs rejoignent-ils la pensée socialiste, et sans avoir jamais lu Karl Marx, ils en arrivent à conclure comme lui: *«Les prolétaires n'ont pas de patrie»*, et aussi: *«L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes»*.

C'est cette même année 1864 que fut constituée au meeting de Saint Martin's Hall à Londres, le 28 septembre, la première *«Association internationale des Travailleurs»*, autre signe des temps et autre preuve de la compréhension plus grande des problèmes économiques et sociaux dans les milieux de salariés. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de cette internationale, mais nous devons cependant rappeler que la première idée en était venue en 1862, au cours des entretiens que les délégués français à l'Exposition de Londres avaient eus avec leurs camarades ouvriers anglais. Déjà ces délégués, qui représentaient une élite, rappelons-le, avaient compris la nécessité des liaisons internationales et des échanges d'informations en face d'une économie en évolution, dont les problèmes n'étaient plus à l'échelle d'une nation. A la moindre crise, en effet, les ouvriers se voyaient apposer les dangers de la concurrence étrangère possible, ils avaient donc intérêt à ne pas se contenter des seules affirmations patronales à ce sujet et à se renseigner directement sur les conditions de travail, et sur le niveau de vie des travailleurs dans les autres pays.

Tolain, ciseleur, Perrachon, bronzier, et Limousin, margeur, avaient représenté les ouvriers français à Saint Martin's Hall.

Voici les éléments du pacte inaugural:

*«Considérant que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, que leurs efforts pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à*

(213) Cité par Batbie, *«Grèves de coalition»*, Paris, 1867, p.49.

(214) *«Histoire de la Chambre syndicale des Employés»*, Paris, 1938, p.1. Le repos hebdomadaire ne deviendra obligatoire qu'en 1906.

*établir pour tous des droits et des devoirs égaux et à anéantir la domination de toute classe;*

*Que l'assujettissement économique des travailleurs aux détenteurs des moyens de travail, c'est-à-dire des sources de vie, est la cause première de sa servitude politique, morale et matérielle;*

*Que l'émancipation économique des travailleurs est par conséquent le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen;*

*Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué, faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées;*

*Que l'émancipation du travail n'étant un problème ni local, ni national, mais social, embrasse tous les pays dans lesquels la vie moderne existe et nécessite, pour sa solution, un concours théorique et pratique;*

*Que le mouvement qui reparaît parmi les ouvriers des pays les plus industriels de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs, et les pousse à combiner immédiatement leurs efforts encore isolés;*

*Pour ces raisons:*

*Les soussignés, membres du Conseil élu par l'Assemblée tenue le 28 septembre 1864 à Saint Martin's Hall à Londres, ont pris les mesures nécessaires pour fonder l'Association internationale des Travailleurs, ils déclarent que cette Association internationale, ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes: la Vérité, la Morale, la Justice, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité.*

*Ils considèrent comme un devoir de réclamer, pour tous, les droits de l'homme et du citoyen. Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs».*

Document essentiel, qui associe les revendications d'ordre matériel aux soucis d'ordre moral, qui affirme l'égalité de tous les hommes, sans distinction de race ou de religion, de métier ou de nationalité, qui proclame la nécessité de grandes lois morales pour commander les rapports humains, car sans elles il ne peut y avoir qu'intolérance, injustice, despotisme et asservissement. Document essentiel aussi parce qu'il résume les idées et les moyens d'action de ceux qui furent les premiers organisateurs de la classe ouvrière française et les premiers inspirateurs d'un syndicalisme libre et indépendant, dégagé de toute emprise politique, favorable aux idées internationales et par conséquent à la compréhension et à la collaboration de tous les peuples. De telles idées n'étaient pas tellement répandues à cette époque pour que nous ne les retenions pas comme une preuve de la maturité de la classe ouvrière. Même dans les classes cultivées, combien avaient souci d'un tel élargissement de pensée?

Furent nommés correspondants pour la France, Tolain et Limousin et aussi Fribourg, un graveur décorateur. Un modeste bureau fut ouvert au 44 de la rue des Gravilliers à Paris, le 8 janvier 1865, et cette Internationale suscita assez vite, dans les milieux ouvriers, des espérances confuses, mais enthousiastes et sans doute démesurées. Elle marqua le commencement de liaisons ouvrières par-delà les frontières, le début aussi d'une action indépendante de toute politique et menée essentiellement par des ouvriers. L'Association manquait à l'origine de programme précis, on en distinguait mal les objectifs et les modalités d'action, aussi des bourgeois libéraux mais très modérés, comme Jules Simon, comme l'historien Henri Martin, comme Gustave Chaudey, l'exécuteur testamentaire de Proudhon, y donnèrent leur adhésion, mais ils s'y sentirent sans doute mal à l'aise et ne tardèrent pas à s'en retirer; assez vite le groupement ne comprit plus guère en France que des travailleurs manuels. C'était suffisant pour éveiller les inquiétudes de la police, l'Internationale fut naturellement poursuivie et dissoute parce qu'association non déclarée, mais elle fut reconstituée clandestinement et dissoute à nouveau à plusieurs reprises. A la fin de l'Empire, elle apparaissait comme une sorte de puissance mystérieuse et de mythe, à la fois pour les ouvriers et pour les classes bourgeoises; celles-ci la considéraient comme un épouvantail, susceptible d'amener les pires désordres tandis que ceux-là n'étaient pas loin de voir en elle une panacée qui résoudrait tous leurs problèmes (215).

On en aura un exemple révélateur, lors de la grève des bronziers parisiens en 1865. L'annonce de l'envoi d'une subvention de l'Internationale aux grévistes et l'idée que cette force mystérieuse était derrière le mouvement, furent suffisantes pour amener les patrons à capituler et accorder l'augmentation de salaire réclamée. Il est vrai qu'ils revinrent sur leurs concessions un peu plus tard, au moment de la morte-saison.

-----

(215) Voir à ce sujet: E. Fribourg, «L'Association internationale des Travailleurs», Paris, 1871, p.10. Le premier procès eut lieu le 20 mars 1868 (en appel le 22 avril). Les dirigeants furent condamnés à 100 fr. d'amende; le second procès est du 22 mai 1868 (en appel le 24 juin), la condamnation est cette fois de trois mois de prison et 100 fr. d'amende; le troisième procès est du 29 juillet 1870 et il entraîna une condamnation à un an de prison et 100 fr. d'amende. La chute de l'Empire le 4 septembre empêcha de nouvelles poursuites.